PLAN D'ACTIONS INTERFILIÈRE
TOURISME DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

ACTION 6
DIAGNOSTIC TERRITORIAL – ÎLE ET LITTORAL CHARENTAIS

Juillet 2020

Soutenu par

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

Table des matières

1. Préambule 2
1.1. Mission interfilière de tourisme durable 3
1.2. Objectif et méthode du diagnostic territorial 5
2. Portrait des îles et du littoral charentais 6
2.1. Éléments démographiques et données de cadrage 6
2.2. Enjeux de développement durable 7
2.3. État des lieux du tourisme 12
2.4. Entretiens avec les acteurs 16
3. Analyse à partir de la méthode AFOM 20
4. Propositions d'actions 22
5. Conclusion 24
Liste des acronymes 25
Annexe A - Infographie du diagnostic territorial 26
Annexe B - Données socio-démographiques par intercommunalité 29
Annexe C - Statistiques hébergement touristique par intercommunalité 30
Annexe D – Guide d'entretien 31
Annexe E - Synthèse des perceptions des acteurs du territoire 32
Bibliographie 33
Sites web 35
Ressources complémentaires 36

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

1. Préambule

L'importance du tourisme à l'échelle mondiale, nationale et régionale est indéniable. Avec une part de 10,4 % du PIB mondial (WTTC, 2019), il compte pour 7,2 % du PIB français (DGE, 2018) et 7,5 % du PIB néo-aquitain (CRT NA, 2018). Malheureusement, l'industrie est fortement impactée par les circonstances exceptionnelles de la crise du COVID-19 en ce début d'année 2020. La hauteur des aides gouvernementales annoncées pour le secteur du tourisme révèle son importance cruciale dans l'économie française et pour le dynamisme des territoires. Mais si l'activité touristique revêt un caractère économique, elle touche tout autant la culture, la société et l'environnement, socles même de l'attractivité des lieux.

Comme plusieurs secteurs d'activité, le tourisme questionne son avenir et cherche à s'adapter aux changements de modes de consommation et aux nouvelles tendances sociétales, désormais imprégnés des questions environnementales. Le *Schéma régional pour le développement du Tourisme et des Loisirs en Nouvelle-Aquitaine* (Région Nouvelle-Aquitaine, 2018b) témoigne d'une volonté politique renforcée sur ces enjeux, faisant du tourisme durable son objectif premier. Fort de son ancrage local, le tourisme en Nouvelle-Aquitaine a plusieurs clés en mains pour relever les défis auxquels il est confronté.

À toutes échelles, une nouvelle forme de tourisme s'impose. De fait, l'augmentation des températures sur le globe a progressivement pour conséquences, non seulement de raccourcir les saisons dans les destinations de sport d'hiver, mais aussi d'accroître le niveau des mers et l'acidification des océans, ce qui menace les infrastructures en bord de mer. Les changements climatiques occasionnent également une diminution de la biodiversité si précieuse à l'attractivité touristique de la région Nouvelle-Aquitaine. De plus, certains chercheurs alertent concernant l'incidence du réchauffement climatique sur la dissémination des maladies infectieuses (Cavicchioli *et al.*, 2019).

Les acteurs touristiques font leur part pour assurer un avenir à leur destination. De fait, il est possible et nécessaire de diminuer l'empreinte écologique et d'améliorer les retombées sociales du secteur à travers de nombreuses actions, en dotant notamment les structures d'une capacité de gestion responsable et durable de leurs exploitations. Les têtes de réseaux que représentent l'UNAT Nouvelle-Aquitaine, l'UMIHNA et la NAHPA, prennent leurs responsabilités pour impulser une dynamique de tourisme durable et stimuler un effet d'entrainement auprès de leurs adhérents. Légitimes dans leurs réseaux et bien au-delà, et convaincues de l'importance d'agir, les filières renforcent leurs engagements !

Éléments clés du secteur du tourisme

- ✓ Le tourisme atteint 1,4 milliards de voyageurs sur le globe (OMT, 2019), dont plus de 89 millions visitent la France, premier pays touristique au monde (DGE, 2018). **La région Nouvelle-Aquitaine attire 28 millions de touristes annuels, dont plus de 87 % viennent de l'hexagone, ce qui en fait la première destination pour les Français dans leur pays** (CRT NA, 2018).
- ✓ Le tourisme, c'est 319 millions d'emplois dans le monde (WTTC, 2019) et 1,1 million équivalent temps plein (ETP) en France (DGE, 2018). En **Nouvelle-Aquitaine, c'est plus de 110 000 emplois directs et indirects**, dont la **majorité (6/10) se concentre dans l'hébergement et la restauration** (CRT NA, 2018). Le **littoral** constitue un pôle majeur, rassemblant **36 % des effectifs** (CRT NA, 2018). Malgré une saisonnalité importante, l'industrie a un fort **ancrage local** puisqu'elle n'est pas « **délocalisable** ».
- ✓ **Le tourisme génère 8 % des émissions carbones mondiales** (Lenzen et al., 2018). Ces émissions sont principalement associées aux **transports** (**75 %** ; avion : 52 % ; automobile : 19 % ; bus, train et bateau : 2 **%**) et à **l'hébergement** (**20 %**). En Nouvelle-Aquitaine, 85 % des touristes français arrivent en voiture (CRT NA, 2018).
- ✓ L'engagement d'une structure dans une démarche formelle de tourisme durable permet de faire des **économies dans la durée** (Atout France, 2013). Il est aussi démontré que les entreprises engagées dans la **RSE** sont les plus **performantes** (Barnett et Salomon, 2012).
- ✓ Les **visiteurs sont de plus en plus sensibles** aux questions environnementales et recherchent des prestataires responsables pour leurs séjours touristiques (OMT, 2019 ; Booking.com, 2019).

1.1. Mission interfilière de tourisme durable

La mission interfilière de tourisme durable représente l'aboutissement de plusieurs années de collaboration entre l'**UNAT Nouvelle-Aquitaine**, l'**UMIHNA** et la **NAHPA**. Ces trois têtes de réseaux ont mis leurs efforts en commun pour rédiger un plan d'actions de tourisme durable à destination des professionnels de l'hébergement touristique et de la restauration, avec le **soutien** de l'**ADEME** et la **Région Nouvelle-Aquitaine**. Ce travail est le fruit d'une mission de préfiguration menée entre 2017 et 2018 auprès des structures membres, comprenant un diagnostic des actions engagées, des groupes de discussions et des groupes de travail, servant à poser les bases d'un plan d'actions « co-construit ».

Le projet a été élaboré dans une logique d'expérimentation sur deux territoires, avant sa généralisation sur la région Nouvelle-Aquitaine. Ce rationnel vise à optimiser les actions et à réajuster au besoin, en fonction du degré d'adaptation nécessaire aux réalités locales. Les deux « territoires-tests » retenus pour le déploiement du programme sont la Basse Vallée de la Vézère ainsi que les Îles et le littoral charentais. Les « territoires-tests » comptent plusieurs professionnels de l'interfilière (tableau 1).

Tableau 1 Structures par réseaux et par territoires d'expérimentation

Territoires	UNAT NA	UMIHNA	NAHPA
Nouvelle-Aquitaine	174 structures	1688 hôtels 9429 restaurants	1500 campings
Basse Vallée de la Vézère	6 structures	98 hôtels 300 restaurants	97 campings
Îles et littoral charentais	58 structures	212 hôtels 1053 restaurants	215 campings

D'une part, le territoire de la **Basse Vallée de la Vézère** recouvre les **4 communautés de communes** touchées par le Grand site de France Vallée de la Vézère nouvellement labellisé, soit celles de la Vallée de l'Homme, de Sarlat-Périgord Noir, de la Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède et ainsi que du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort. D'autre part, les actions sur le territoire des **îles et du littoral charentais** débuteront par le pays de Marennes Oléron, et toucheront progressivement **7 intercommunalités** (Île d'Oléron, Bassin de Marennes, Île de Ré, La Rochelle, Rochefort Océan, Royan Atlantique, Aunis Atlantique).

Les territoires ont été sélectionnés au regard des ateliers menés à l'automne 2017 et des échanges ressortant des comités associés au projet. Ces périmètres n'ont pas pour vocation d'exclure d'autres territoires qui pourraient être engagés dans la démarche, mais bien de tester les dispositifs avant de les proposer au déploiement. Le présent diagnostic territorial porte sur les Îles et le littoral charentais.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?
La définition la plus consensuelle est celle du rapport Brundtland (1987) qui le décrit comme ***« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »*** reposant sur trois piliers, soit *« **économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable** »*.

ET LE TOURISME DURABLE ?
Pour les professionnels du secteur, le tourisme durable se défini comme « ***une approche transversale, se traduisant en pratiques touristiques respectueuses de l'environnement et de la société, en plus d'être viables économiquement*** » (CAD, 2017).
Pour sa part, l'OMT le définit comme « ***un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil*** » (OMT et PNUE, 2005).

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière Tel : 06.28.48.72.07
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

Qu'est-ce que l'interfilière ?

L'Union nationale des associations de tourisme en Nouvelle-Aquitaine (UNAT NA) regroupe les acteurs touristiques de l'économie sociale et solidaire, engagés dans un tourisme social, solidaire et durable. Ce réseau porte la vision d'un tourisme ouvert à tous, facteur d'épanouissement individuel et collectif, vecteur de progrès social et au service d'une société plus solidaire et durable. L'UNAT NA compte 68 adhérents, 174 structures touristiques, près de 38 000 lits, 3,3 millions de nuitées annuelles et plus de 3000 emplois ETP. Engagée dans le tourisme durable depuis plusieurs années, les actions sont généralement menées à l'échelle régionale.

L'Union de métiers et des industries de l'hôtellerie de la Nouvelle-Aquitaine (UMIHNA) est une association loi 1901, à vocation syndicale. Elle a pour mission de représenter, de soutenir et d'aider l'ensemble des professionnels du secteur des Cafés, Hôtels, Restaurants et Discothèques (C.H.R.D) qu'ils soient adhérents à l'UMIH ou non. L'Union apporte appui et conseils aux professionnels, sur les thématiques de l'environnement et du développement durable, de l'ergonomie et la prévention des risques professionnels et des démarches qualité. L'UMIH en Nouvelle-Aquitaine génère plus de 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 3,8 % du PIB régional avec 13 700 entreprises et plus de 54 000 emplois permanents. Les projets de développement durable au sein de cette filière peuvent être menés à l'échelle régionale et départementale. En plus de l'UMIH Nouvelle-Aquitaine, il existe douze UMIH départementales dans la région : UMIH 16&17, UMIH19, UMIH24, UMIH33, UMIH40, UMIH47, UMIH79, UMIH86, UMIH87, UMIH du Pays-Basque, UMIH des Pyrénées-Atlantiques Béarn et Soule et UMIH Limousin.

La Fédération Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de Plein Air (NAHPA) représente 1 500 campings en Nouvelle-Aquitaine, soit 200 000 emplacements, 500 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 13 000 emplois directs. Si l'hébergement de plein air est reconnu comme un mode de vacances privilégié pour les amoureux de la nature, l'évolution des modes de consommations amène une réflexion sur le fonctionnement des exploitations. Les efforts et initiatives des structures d'hébergement de plein air sont menés à l'échelle individuelle, départementale et régionale. Au-delà de la Fédération régionale (NAHPA), la filière hôtellerie de plein air s'organise autour de 7 syndicats ou fédérations départementales : FDHPA17 (16, 79, 86), FRHPAL camping Limousin (19, 23, 87), SDHPA24, SDHPA33, SDHPA40, SDHPA47, SDHPA64. Deux associations locales existent sur le territoire-test : l'AOHPA sur l'île d'Oléron et Les Campings de Royan.

Qui sont les partenaires financiers ?

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La nature, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ADEME sont fixés par le Code de l'environnement. Afin d'accompagner la transition énergétique et écologique en France, l'ADEME dispose d'aides financières à destination des entreprises, organismes de recherche et structures relais de mobilisation. Elle est ainsi partenaire technique et financier du projet interfilière de tourisme durable depuis plusieurs années.

La Région Nouvelle-Aquitaine, forte de son attractivité touristique, s'est formellement engagée dans une démarche de tourisme durable, avec la rédaction, en 2018, du Schéma régional pour le développement du Tourisme et des Loisirs en Nouvelle-Aquitaine. La mission interfilière s'insère dans le défi numéro 2, portant sur le tourisme durable et solidaire, notamment sur le chantier 8 (offre éco responsable) et le chantier 9 (transition énergétique des entreprises). Le projet est aussi en cohérence avec la feuille de route Néo Terra (2019), dont s'est dotée la Région pour combattre les changements climatiques, à son échelle. La Région Nouvelle-Aquitaine supporte ainsi la mission interfilière financièrement et politiquement.

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière Tel : 06.28.48.72.07
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

1.2. Objectif et méthode du diagnostic territorial

Le diagnostic territorial représente l'**action 6 du plan d'actions interfilière**. Cet état des lieux a pour objectif de recenser, à partir d'un champ préalablement déterminé, les forces et les faiblesses, les attentes des acteurs et les principaux enjeux d'un territoire (Glossaire de l'évaluation, 2001). Le champ ici déterminé, le développement durable, permet de mettre en lumière les principaux freins et leviers environnementaux et touristiques des territoires dit d'expérimentation.

Ce diagnostic constitue une photographie des politiques locales menées en matière de développement durable. Il examine comment le tourisme s'ancre dans ces politiques ou dispositifs mise en place par les collectivités territoriales ou par différents acteurs. Permettant de mieux connaître le territoire, le but est ainsi de :

- ✓ Enrichir la connaissance du territoire (constats, public, attentes et besoins) ;
- ✓ Recenser les politiques et les dispositifs portées sur les territoires d'expérimentation en matière de développement durable et de tourisme ;
- ✓ Procéder à une analyse croisée des éléments constitutifs du territoire ;
- ✓ Dégager les enjeux, éclairer les décisions et orienter les actions ;
- ✓ Faire des recommandations pour le développement d'outils communs.

La méthode déployée pour rassembler l'information comporte différents modes de collecte, permettant de recueillir des données quantitatives et qualitatives :

1- Des statistiques secondaires ont été recensées sur les territoires d'expérimentation, afin d'effectuer un rapide portrait social à partir des données.

2- Une recherche documentaire a été menée sur les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés par les territoires-tests (communautés de communes (CdC) et communautés d'agglomération (CdA). La même analyse bibliographique a porté sur les politiques et dispositifs départementaux, régionaux, voir nationaux dans certains cas. Cela s'est traduit par un examen des contenus des sites Web respectifs ainsi qu'une lecture de la documentation publiquement véhiculée par les collectivités territoriales en matière environnementale et touristique (plans, programmes, etc.)

3- Des référents, identifiés sur les territoires d'expérimentation, ont été invités à partager la documentation pertinente permettant de renforcer la collecte d'information via un formulaire en ligne.

4- Des consultations en groupe ont été réalisées avec les référents (environnement et tourisme) de chacune des intercommunalités, afin de recueillir le point de vue des acteurs quant au diagnostic territorial. Un entretien en groupe a aussi été conduit avec le Département de la Charente-Maritime et Charentes Tourisme. Les regards ont été croisés aux premiers éléments d'analyse tirés des premières étapes.

5- Des échanges complémentaires avec l'ADEME, la Région Nouvelle-Aquitaine et le GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine ont permis d'enrichir et de compléter la collecte d'information.

6- À partir de ces éléments, la méthode AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) a été utilisée pour dégager l'analyse et produire la structure de ce diagnostic territorial.

Ces différentes étapes ont permis de recenser les politiques et actions engagées sur les territoires-tests en matière de développement durable et de tourisme. Support à la relation partenariale, cette étape a aussi pour conséquences d'établir le dialogue avec les acteurs du territoire et de mieux comprendre les personnes qui y habitent où y interviennent. Par l'analyse des informations et des propositions d'actions, nous souhaitons en quelques sortes obtenir des explications du passé pour se projeter dans l'avenir.

La présente note de synthèse sera communiquée aux filières (UNAT NA, UMIHNA et NAHPA) ainsi qu'aux partenaires du projet (ADEME et Région Nouvelle-Aquitaine) et aux territoires-tests. Une infographie, résumant ce diagnostic territorial, peut être consultée en annexe A.

2. Portrait des îles et du littoral charentais

2.1. Éléments démographiques et données de cadrage

Le territoire d'expérimentation des *« Îles et du Littoral charentais »* se situe dans le département de la Charente-Maritime (figure 1). Ce dernier compte une population de 642 191 habitants, répartie entre 463 communes, regroupées en 13 intercommunalités (INSEE, 2016).

Sept EPCI sur le département de la Charente-Maritime sont concernées par le « territoire-test » (tableau 2) :

Tableau 2 EPCI des « Iles et littoral charentais »

Dénomination	Population	Nombre de communes
CdC de l'Île d'Oléron	22 324	8
CdC du Bassin de Marennes	15 403	6
CdA Royan Atlantique	84 277	33
CdA Rochefort Océan	62 288	25
CdA de La Rochelle	168 692	28
CdC de l'Île de Ré	17 455	10
CdC Aunis Atlantique	29 560	20

Source : INSEE, RP2016.

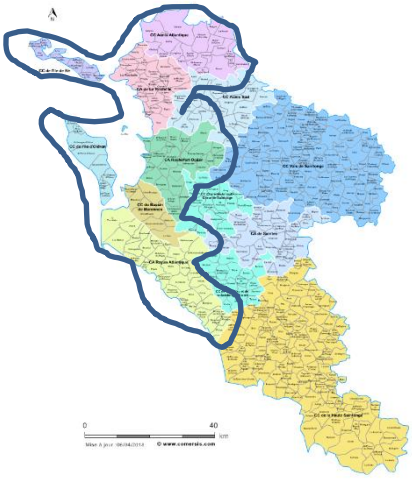

Figure 1 Territoire d'expérimentation « Îles et littoral charentais »
Source : https://france.comersis.com

Une lecture des données statistiques issues du recensement de la population (INSEE, RP2016) permet de dresser un portrait global de ce territoire, notamment sur des enjeux démographiques, sociaux et économiques. Un tableau détaillé est présenté en annexe B. Voici les faits principaux :

Population

- ✓ En termes de population, la CdA de La Rochelle représente plus du quart de la population en Charente-Maritime (26 %) et la densité la plus forte (515,9 hab./Km^2).
- ✓ La CdC Aunis Atlantique affiche le taux de variation de sa population le plus élevé (2,1). C'est d'ailleurs la seule intercommunalité dont le solde naturel est positif (0,5), bien que modeste.
- ✓ Sur les autres EPCI, ce sont les entrées et sorties qui amènent une variation positive.

Logement

- ✓ En matière de logement, la part des résidences principales se limite à 36 % sur les CdC de l'Île d'Oléron et de l'Île de Ré. Comparativement, cette part s'élève à 85 % pour les CdA de La Rochelle et CdC Aunis Atlantique.
- ✓ A l'exception des CdA de La Rochelle (53,0 %) et de Rochefort-Océan (60,4 %), la part des ménages propriétaires de leur résidence principale atteint ou dépasse les deux tiers.

Revenu

- ✓ On observe la proportion la plus élevée de ménages fiscaux imposés à l'Île de Ré (63,4 %), ainsi que le plus haut niveau médian de revenu disponible.
- ✓ Les taux de pauvreté les plus marqués sont retrouvés sur les CdA de Rochefort Océan (14,7 %) et CdC du Bassin de Marennes (14,2 %), et les plus faibles sur l'Île de Ré (9,8 %) et Aunis Atlantique (9,7 %)

Emploi

- ✓ La CdC Aunis Atlantique se distingue par le taux d'activité des 15-64 ans, atteignant 80 %, et le plus bas taux de chômage (11 %).
- ✓ Les intercommunalités les plus touchées par le chômage sont les CdC de l'Île d'Oléron (16,8 %) et CdC de Rochefort Océan (16,5 %), comparativement à un niveau départemental de 14,7 %.

Établissement

- ✓ Les CdC du Bassin de Marennes et d'Aunis Atlantique affichent une diversité de types d'établissements parmi les secteurs, comparativement aux autres intercommunalités reposant largement sur le commerce, le transport et les services divers.
- ✓ La part des établissements liés au commerce, au transport et aux services divers (dont fait partie le tourisme) atteint 71,5 % à l'Île de Ré, 68,7 % à La Rochelle et 66,1 % en Royan Atlantique.
- ✓ La part de l'agriculture est plus forte à l'Île d'Oléron (10,4 %), dans le Bassin de Marennes (16,1 %) et en Aunis Atlantique (13,8 %), comparativement à une moyenne départementale de 9,9 %.
- ✓ Les entreprises sont essentiellement des PME.

Mobilité

- ✓ La voiture domine largement les modes de transport, dépassant 80 % des déplacements dans 5 des 7 intercommunalités.
- ✓ Elle atteint même une part 88,6 % sur Aunis Atlantique et 85,4 % sur le Royannais.
- ✓ La CdC de l'Île de Ré (74,9 %) et l'agglomération de La Rochelle (75,8 %) s'en sortent mieux en terme de diversité des modes de transports utilisés, avec une part de la voiture plus faible (respectivement 74,9 et 75,8 %) au profit du deux-roues (10,1 % et 7,8 %) et de la marche (6,2 % et 5,6 %).

À RETENIR

Un territoire pluriel, à la fois urbain, rural et littoral, avec une présence accentuée de résidences secondaires particulièrement sur les îles. Une économie tertiaire prégnante et une dépendance à la voiture importante.

2.2. Enjeux de développement durable

Le territoire des Îles et du littoral charentais est situé sur la façade atlantique de la France. Les enjeux climatiques y sont particulièrement importants, notamment pour ce qui est de l'érosion des plages et les risques de submersion (GIP, 2019). Nombreuses politiques environnementales y sont ainsi menées par différentes échelles de collectivité.

Le présent exercice a permis de recenser les dispositifs et politiques liées au développement durable engagées par les sept EPCI, le Département et la Région. L'inventaire n'est pas exhaustif et est appelé à s'enrichir tout au long de la mission. Un document rassemble les informations et sera régulièrement mis à jour par la chargée de mission interfilière. Il est à disposition des filières (UNAT NA, UMIHNA et NAHPA).

Les intercommunalités

Le tableau 3 (page 9) présente les différentes politiques engagées par les EPCI présents sur le territoire d'expérimentation en matière de développement durable, organisées par grandes thématiques.

Les pôles d'actions prioritaires se distinguent, notamment au niveau de la gestion des déchets, de l'énergie et de la préservation des ressources naturelles. Les thématiques les moins traitées sont l'accessibilité, les référentiels ou labels ainsi que la santé.

- ✓ La CdC de l'Île d'Oléron est fortement engagée dans la transition écologique, notamment à travers le PCAET, le projet de territoire Zéro déchets zéro gaspillage, la démarche TEPOS et le Plan Oléron 21. Le label « Entreprises responsables » est particulièrement révélateur du souhait de rallier les professionnels à ces démarches.

- ✓ La CdC du Bassin de Marennes s'est engagée sur deux axes importants : une politique de gestion des déchets et un développement des itinéraires cyclables.

- ✓ Les deux CdC mettent leurs efforts en commun pour faire connaître la marque « Assiette saveurs Oléron - Marennes » et partagent une stratégie de préservation et reconquête de la biodiversité, à travers la Trame verte et bleue.

- ✓ La CdA Royan Atlantique se distingue notamment par l'établissement d'un Plan plage territorial. La Route des saveurs détient aussi un fort potentiel en tourisme durable. Le PCAET et le PDU sont deux outils qui témoignent de l'engagement intercommunal vers le développement durable et les modes de déplacements doux.

- ✓ La CdA Rochefort Océan est le seul EPCI du département à avoir adopté un Agenda 22, feuille de route spécifiquement destinée à assurer l'égalité des chances des personnes en situation de handicap. Le PCAET et le Contrat de transition écologique sont aussi mobilisés dans le cadre de la politique environnementale du territoire. Le Grand Site Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort (reconnu en juillet 2020), l'Annuaire des producteurs locaux et le Plan vélo sont autant de leviers porteurs d'un tourisme plus durable.

- ✓ Les projets d'envergures rassemblent différentes intercommunalités autour d'objectifs partagés de préservation et de valorisation.
    - Le projet parc naturel régional (PNR) du littoral charentais fédère le Royan Atlantique, le Bassin de Marennes et Rochefort Océan.
    - Le projet du marais de Brouage chevauche le Bassin de Marennes et Rochefort Océan.

- ✓ La CdA de La Rochelle s'est récemment engagée dans la démarche « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », qui vient renforcer les nombreuses politiques menées sur cette agglomération (TEPOS, PCAET, PLPDMA, Projet d'Agglo). En matière de tourisme, en raison du nombre important d'événements tenus sur son territoire, elle aspire notamment à obtenir la norme ISO20121 et le label « Destination internationale responsable » en vue des Jeux Olympiques 2024 en France.

- ✓ Les actions environnementales de la CdC de l'Île de Ré sont principalement orientées vers la mobilité et la défense des côtes. La collectivité a notamment mis sur pied une équipe d'éco-gardes intervenant dans la surveillance et la lutte anti-braconnage ainsi que pour la sensibilisation du public et la réalisation d'inventaires de la biodiversité.

- ✓ La CdC Aunis Atlantique est aussi reconnu comme territoire TEPOS et s'est dotée d'un PCAET. Le PNR Marais Poitevin, aussi reconnu Grand Site de France, œuvre pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation du Marais, dans une dynamique de développement durable. Elle construit actuellement un projet à vocation touristique autour de l'ancien site de la Briqueterie.

- ✓ Les intercommunalités de Rochefort Océan et La Rochelle et plusieurs communes de l'Île de Ré et du Royannais participent à la démarche Bacs à marée Trait bleu.

- ✓ Deux « Contrats de dynamisation et de cohésion », issus de la politique contractuelle régionale, existent pour le territoire des Îles et du littoral charentais. Le premier, qui recouvre Marennes Oléron-Rochefort Océan-Royan Atlantique, compte deux axes en lien avec le tourisme. Ils visent un développement équilibré de l'attractivité du territoire et une conciliation avec la valorisation et préservation des patrimoines (naturel, paysager, historique). Le second, portant sur La Rochelle Agglomération-Ile de Ré-Aunis, affiche aussi deux axes liés au tourisme. Ils privilégient la création de synergies porteuses d'un développement économique durable ainsi que la protection et l'utilisation durables des ressources naturelles.

- ✓ Quatre intercommunalités ont été retenues pour les projets « Nouvelle organisation touristique des territoires » (NOTT). Les trois principales orientations de cet appel à projet portent sur la professionnalisation des personnels, la définition d'une stratégie numérique partagée et l'évolution des missions des offices de tourisme (politique d'accueil de la clientèle, amélioration des ressources et observation locale).

Tableau 3 Panorama des politiques de développement durable menées au sein des EPCI du territoire-test « Iles et littoral charentais »

Dispositifs	CdC de l'Île d'Oléron	CdC du Bassin de Marennes	CdA Royan Atlantique	CdA Rochefort Océan	CdA de la Rochelle	CdC de l'Île de Ré	CdC Aunis Atlantique
Accessibilité				Agenda 22 Guide de l'accessibilité			
Alimentation	Groupe d'Action Locale (LEADER) Assiette Saveurs Île d'Oléron-Marennes Guide Jardin durable PAT restauration collective		Groupe d'Action Locale (LEADER) Calendrier local et saison Route des saveurs	Groupe d'Action Locale (LEADER) Annuaire des producteurs locaux	Calendrier local et saison PAT en rédaction		Groupe d'Action Locale (LEADER) Le magasin Les fermiers du Marais poitevin
Aménagement du territoire	PETR SCOT2		Projet de territoire SCOT	SCOT (en révision)	Projet d'Agglo 2017-2020 SCOT	Carnet des recommandations architecturales et paysagère	PADD SCOT
Charte, label ou référentiel	Entreprises responsables				Projet ISO20121		
Déchets	Zéro Déchet Zéro Gaspillage Oléron Zéro Déchet TER PLPDMA Ma maison zéro déchet Guide éco-manifestations	Politique de gestion des déchets	Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés	Politique de gestion des déchets	PLPDMA	Guide du compostage Guide du tri	Programme d'actions avec le CYCLAB
Développement durable	Agenda 21	Agenda 21			La Rochelle Territoire Zéro Carbone Agenda 21		
Economie	Contrat de dynamisation et de cohésion				Contrat de dynamisation et de cohésion		
	Charte rues commerçantes						
Energie	TEPOS TEPCV PCAET Cit'ergie Cadastre solaire Espace info énergie	Espace info énergie	Espace info énergie PCAET	PCAET Contrat de transition écologique Espace info énergie Cadastre solaire	TEPOS TEPCV PCAET Espace info énergie Cadastre solaire Astuces et bonnes pratiques pour plus de confort et moins de dépenses		TEPOS TEPCV PCAET Espace info énergie
Habitat et urbanisme	Maison éco-paysanne PLH	Soliha (aides amélioration de l'habitat)	PLH	PLH	PLH Démarche EcoQuartier	PLUi	PLUiH (à approuver)
Mobilité	Tour de l'île d'Oléron à vélo Navette estival	Itinéraires cyclables	Plan de Déplacements Urbains	Plan vélo 2 Observatoire des déplacements	Challenge mobilité	Carte officielle des pistes cyclables Schéma écotaxe RespiRé : navettes pont et villages	Challenge mobilité Projet « Cité du vélo - Briqueterie »
Préservation	Trame Verte et Bleue GALPA Oléron 21 Charte paysagère Charte qualité littoral Dépliants "pêche à pied" Expositions itinérantes Natura 2000 PAPI	Trame Verte et Bleue GALPA Grand Projet du marais de Brouage Natura 2000 Projet parc naturel régional (PNR) du littoral charentais PAPI	Bacs à marées Trait bleu Plan plage territorial Natura 2000 Projet parc naturel régional (PNR) du littoral charentais PAPI	Bacs à marées Trait bleu Grand Projet du marais de Brouage Opération grand site estuaire de la Charente et arsenal de Rochefort Projet parc naturel régional (PNR) du littoral charentais Natura 2000 PAPI	Bacs à marées Trait bleu PAPI	Bacs à marées Trait bleu Risque de submersion sur l'ile de Ré Guide pratique Programme de défense des côtes Équipe écogardes Boîte à outils du pêcheur Guide pratique j'adopte un homard PAPI	GEMAPI SAGE Sèvre Niortaise et Marais Poitevin PAPI
Santé	Contrat Local de Santé						
Tourisme	NOTT Stratégie touristique		NOTT Stratégie touristique	NOTT Stratégie touristique	NOTT Stratégie touristique		Stratégie touristique

*Voir liste des acronymes, p. 25.

À RETENIR

Des collectivités engagées à différents niveaux dans la transition écologique et sociale, avec une emphase particulière sur les énergies renouvelables, la gestion des déchets, les modes de déplacements doux et la préservation des espaces naturels.

Des dispositifs locaux (PCAET, Agenda 21, Grands projets, Plan plage territorial, Projets alimentaires, démarche TEPOS, Itinéraires cyclables) qui constituent autant de leviers pour encourager une dynamique de tourisme durable sur le territoire.

L'échelle départementale

- ✓ Le Département de la Charente-Maritime renforce son investissement dans le développement durable, en s'engageant notamment dans un projet de Schéma départemental de développement durable, actuellement en phase de diagnostic.
- ✓ L'enjeu de la mobilité est accompagné via des projets concrets, tels que l'application « Loopi », la création d'aires de covoiturage ou la communication sur le Challenge mobilité. Il est aussi de la compétence du Département de veiller au maillage des itinéraires cyclables des véloroutes voies vertes, à la fois pour les pistes en sites propres et les routes départementales.
- ✓ La préservation de la nature est structurée autour du Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS) avec la marque « Échappées Nature » et le programme d'entretien et de valorisation des arbres (Programme EVA 17).
- ✓ Veillant activement à la protection du littoral, le Département de la Charente-Maritime est maître d'ouvrage du plan de renforcement des protections littorales, appelé aussi Plan Digues.
- ✓ A travers sa politique agricole, le Département s'engage notamment à soutenir les circuits couts, l'agriculture et le développement forestier. Il existe d'ailleurs une plateforme « Agrilocal17 » de mise en relation entre les acheteurs de la restauration collective et les fournisseurs locaux. Une marque a aussi été instaurée pour favoriser la consommation d'aliments issues du terroir, dénommée « Plus de 17 dans nos assiettes ».
- ✓ Dans le cadre du deuxième pilier de la Politique agricole commune via le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER) pour la période 2014-2020, le Département aide à la mise en œuvre des mesures de développement rural finançables via le programme LEADER, acronyme pour « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». En Charente-Maritime, 7 territoires ont été retenus pour bénéficier de ce programme, dont 4 touchent le territoire-test (Pays d'Aunis, Pays Marennes Oléron, CARO Rochefort, CARA Royan).
- ✓ La stratégie triennale du Département en matière de tourisme vise la structuration, l'accompagnement et la valorisation des professionnels, notamment en ce qui a trait aux actions menées en faveur d'un tourisme durable.

À RETENIR

Un Département responsable devant certains enjeux environnementaux, notamment la préservation et la biodiversité, la protection du littoral, la mobilité et l'alimentation locale.

L'échelle régionale

- ✓ Le développement durable est clairement encouragé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME régionale et différentes institutions, comme la BPI France, les CCI, la DRAAF, etc.
- ✓ Les politiques régionales sont nombreuses et couvrent un large spectre du développement durable :
    - Feuille de route Néo Terra

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

- Schéma régional pour le développement du tourisme et des loisirs en Nouvelle-Aquitaine (SRDTL)
- Plan régional de Prévention et de gestion des déchets de la Nouvelle-Aquitaine (PRPGD)
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).
- Projet de Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3ReNR) de Nouvelle-Aquitaine
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- Plan régional santé-environnement Nouvelle-Aquitaine
- Règlement d'intervention (RI) en faveur de l'eau en Nouvelle-Aquitaine
- Programme Re-Sources
- Stratégie régionale de l'eau
- Stratégie en faveur de la biodiversité
- Plan régional pollinisateurs
- Feuille de route régionale, agriculture, alimentation et territoires. Pour une alimentation durable en Nouvelle-Aquitaine
- Schéma régional des véloroutes 2020-2030
- Contrat de dynamisation et de cohésion

✓ Les dispositifs d'accompagnement d'aides aux territoires et aux entreprises sont multiples, et ce pour les différents registres (tableau 4).

✓ Le GIP littoral Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les projets touristiques sur la côte charentaise, dans une logique d'adaptation.

À RETENIR

Des ressources régionales nombreuses pouvant supporter les multiples facettes que revêt le tourisme durable pour les professionnels et les territoires : qualité des prestations, rénovation du bâti (RI adapté à chaque filière), énergies renouvelables, économie circulaire, conditions de travail des saisonniers, accompagnement à la responsabilité sociale des entreprises (RSE), alimentation, mobilité douce, etc.

Tableau 4 Dispositifs d'aides aux collectivités, associations et entreprises en Nouvelle-Aquitaine

Structure	Dispositifs d'aides
Région Nouvelle-Aquitaine	AAP compétitivité énergétique
	AAP photovoltaïque en autoconsommation individuelle et collectivité raccordé au réseau
	AAP chaleur renouvelable - Nouvelle-Aquitaine
	AAP bâtiments du Futur
	AAP circuits alimentaires locaux : projets de coopération - projets alimentaires territoriaux
	AAP TriBio
	Aide au conseil à l'économie circulaire
	Aide aux investissements en faveur du recyclage et du réemploi des déchets
	Aide à la création de nouvelles activités en économie circulaire
	Aide au conseil performance industrielle
	Aide aux actions collectives en économie circulaire
	RI tourisme - Aides Soutien au développement de logements pour les saisonniers
	RI tourisme - Animation et coordination des actions en faveur des publics saisonniers
	RI tourisme - Tourisme - Évènementiel et promotion
	RI tourisme - Démarches qualité
	RI tourisme - Aide au conseil
	RI tourisme - Innovation touristique
	RI tourisme - Itinérance Cyclable
	RI tourisme - Tourisme social et solidaire
	RI tourisme - Hébergements de Tourisme social
	RI tourisme - Hôtellerie indépendante
	RI tourisme - Hôtellerie de plein air indépendante
ADEME	Aide à la réalisation - Mise en oeuvre des projets environnementaux (investissements)
	Aide à la réalisation - Décision (études de diagnostic et d'accompagnement de projets)
	Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement
	Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement
	Fonds Chaleur
	Appel à projets national Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire (BCIAT)
	Appel à projets du Programme National de l'Alimentation (PNA)
	Plateforme « Réussir avec un marketing responsable »
Agence Easme	Life - Programme pour l'environnement et l'action pour le climat
BPI France	Prêt éco-énergie (PEE)
	Accompagnement à la RSE
CCI de France	Accompagnement à l'environnement, au développement durable et la maîtrise de l'énergie
EDF	Prime économies d'énergie EDF
Ministère de l'Agriculture	Projet alimentaire territorial
Ministère de la transition écologie et solidaire	Certificats d'économies d'énergie (CEE)

*La liste n'est pas exhaustive.

2.3. État des lieux du tourisme

Avec ses 463 kilomètres de côtes sur la façade Atlantique et ses quatre îles, la Charente-Maritime accueille environ 5 millions de visiteurs français chaque année, qui représentent 83 % de sa clientèle (Charentes Tourisme, 2019). La Charente-Maritime se démarque d'ailleurs parmi les douze départements néo-aquitains auprès des français, accaparant 20,2 % des voyages, tout juste devant la Gironde (20,0 %) (CRT NA, 2018). Ces visiteurs arrivent principalement de l'Île de France (29 %), de la Nouvelle-Aquitaine (18 %) et d'Auvergne Rhône-Alpes (10 %). Pour ce qui est de la clientèle étrangère, sa présence est plus marquée sur l'Île de Ré (34 %) et le Royan Atlantique (29 %), comparativement à la moyenne départementale (17 %). Cette clientèle arrive principalement du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de l'Allemagne, touristes d'ailleurs reconnus pour avoir des comportements écologiques et citoyens particulièrement marqués durant leurs séjours en France (Atout France, 2011). Deux marques touristiques en Nouvelle-Aquitaine sont associées au territoire-test des Îles et du littoral charentais : la « Côte Atlantique » et « La Rochelle - Île de Ré » (SRDTL, 2018). Cette destination attire en effet les visiteurs grâce à ses îles (Oléron, Ré, Aix et Madame), ses villes (La Rochelle, Rochefort), et ses nombreux attraits, comme les marais salants, les ports ostréicoles, les plages, l'architecture Vauban, les espaces naturels et les équipements favorisant la mobilité douce.

Précisément sur le périmètre d'expérimentation, on retrouve :

Une diversité d'offre touristique (Charentes Tourisme, 2019) :

- ✓ Patrimoine culturel : Citadelle de Saint-Martin-en-Ré classée patrimoine mondiale de l'UNESCO. Cinq villages inscrits parmi les « Plus Beaux Villages de France » et un labellisé « Petite Cité de Caractère ». Grand Site de France du Marais Poitevin. Opération grand site Estuaire de la Charente et arsenal de Rochefort en voie de labellisation. Pont « transbordeur », Phare de Cordouan (Candidat UNESCO), Fort Boyard. Nombreux sites et musées.
- ✓ Patrimoine naturel : 460 km de côtes. Parc interrégional du Marais Poitevin. Projet parc naturel régional (PNR) du littoral charentais. Grand Projet du marais de Brouage. Neuf espaces « Échappées Nature ». 44 sites Natura 2000 en Charente-Maritime (41 sur terre et 3 sur mer).
- ✓ Événements : Francofolies de La Rochelle, Grand Pavois à La Rochelle, etc.
- ✓ Gastronomie : Pomme de terre Primeur Île de Ré, Huître Marennes-Oléron, Cognac, Pineau, vin, sel, etc.
- ✓ Thalasso, thermalisme : 6 centres de Thalassothérapie, 2 stations thermales.
- ✓ Randonnée pédestre et vélo : 5300 km de randonnée pédestre en Charente-Maritime. Cinq itinéraires cyclables : EV1-La Vélodyssée, La Flow Vélo, La Scandibérique, La Vélo Francette, Le Canal des 2 mers à vélo.
- ✓ Accessibilité : 1ere place pour le label Tourisme et Handicap parmi les départements français.
- ✓ Accès : routes et autoroutes, train (LGV Atlantique), avion.
- ✓ Croisières : 29 escales – 30 000 croisiéristes.
- ✓ Famille et divertissement : Aquarium de La Rochelle, Zoo de la Palmyre, parcours Terra Aventura.

Une capacité d'accueil variée :

- ✓ Un total de 677 619 lits/emplacements pour accueillir les visiteurs en Charente-Maritime, avec une dominante d'hébergement non marchand (69 % de la capacité d'accueil en résidence secondaire ; 31 % marchand) (Charentes Tourisme, 2019).
- ✓ Une répartition inégale de l'hébergement (marchand et non marchand) entre les collectivités, avec 35 % des lits/emplacements sur Royan Atlantique et 24 % sur Marennes-Oléron (Île de Ré : 17 % ; La Rochelle : 9 % ; Rochefort : 6 % ; Aunis : 2 %) (Charentes Tourisme, 2019).
- ✓ Spécifiquement sur l'hébergement marchand (hôtellerie, hôtellerie de plein air et hébergement collectif), l'écart est encore plus important (graphique 1), avec 38 % des lits/emplacements sur la CdA Royan Atlantique (INSEE, 2016). Pour autant, lorsqu'on observe spécifiquement la répartition des nuitées hôtelières, cette collectivité obtient seulement 13 % des nuitées, contre 45 % sur La Rochelle (Charentes Tourisme, 2019).

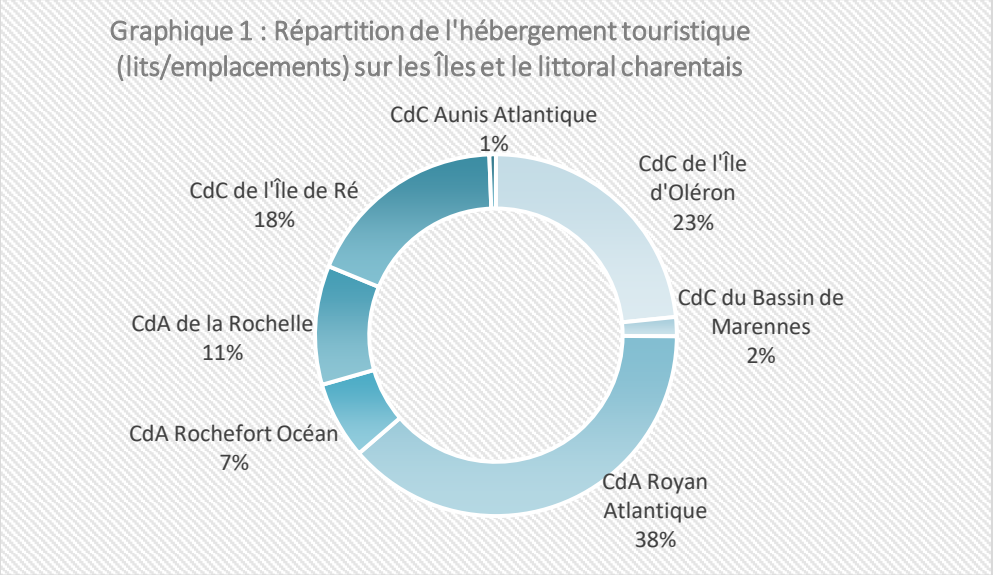

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

- ✓ Une répartition inégale des lits/emplacements entre les filières sur les Îles et le littoral charentais → camping : 63 % ; hébergement collectif : 28 % ; hôtel : 9 % (INSEE, 2016). Cette répartition est très variable en fonction des collectivités (graphique 2). L'annexe C présente en détail la répartition des structures et des lits par filières d'hébergement marchand sur chacun des EPCI.

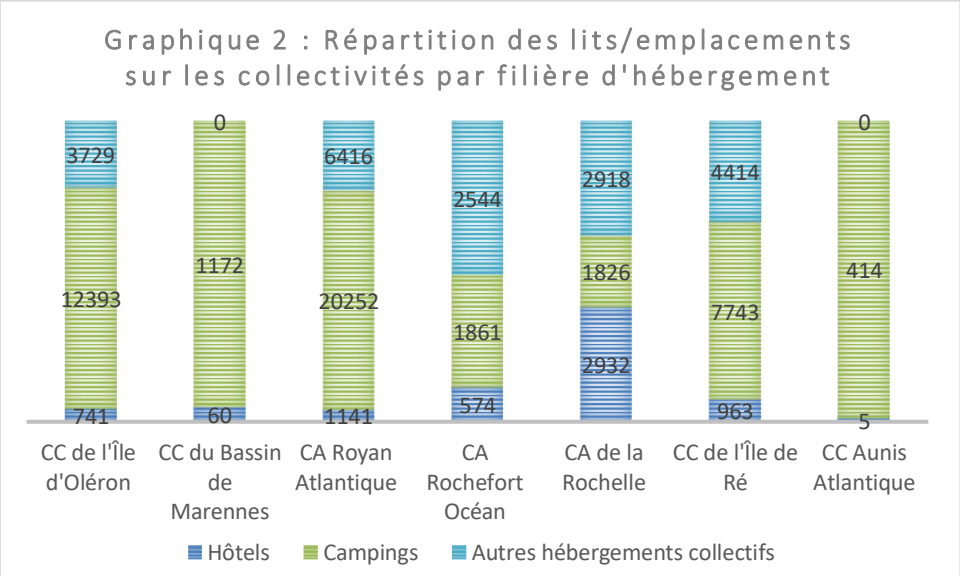

- ✓ Une saisonnalité importante, avec un pic d'occupation au mois d'août (87 % pour les hôtels ; 72 % pour l'hôtellerie de plein air). À mentionner, un taux d'occupation plus stable sur l'année pour les hôtels (Charentes Tourisme, 2019).

Des acteurs touristiques engagés :

- ✓ Des actions collectives (tableau 6) reconnues par chacun des réseaux (voir diagnostic sectoriel pour plus de détails) et porteurs de changement.

Tableau 6 Actions collectives engagées par les filières par thématique

Thématiques	UNAT NA	UMIHNA	NAHPA	Interfilière
Alimentation	✓	✓	✓	
Biodiversité	✓		✓	
Communication	✓	✓	✓	
Déchets (économie circulaire)	✓	✓	✓	✓
Eco-conditionnalités	✓	✓	✓	✓
Énergie	✓	✓	✓	✓
Évènementiel responsable	✓	✓	✓	
Gestion de l'eau	✓	✓	✓	
Gouvernance	✓	✓	✓	
Labels	✓	✓	✓	✓
Social	✓	✓	✓	

- ✓ Un certain nombre de structures sont labélisées au sein de chaque filière, avec une marge de progression potentielle importante (tableau 5).

Tableau 5 Nombre d'établissements labellisées par filière sur les Îles et le littoral charentais

Établissements	UNAT NA	UMIH NA	NAHPA
Nombre total	58 structures	212 hôtels 1053 restaurants	215 Campings
Écolabel Européen	1	1	5
Clef Verte	0	3	6
Tourisme et Handicap	5	35	8

- ✓ Des organisations locales de gestion de la destination concernées par le tourisme durable et investies dans une dynamique de reconnaissance (tableau 7).

Tableau 7 Panorama des offices de tourisme des Iles et du littoral charentais

Dénomination	Marques et labels
Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du bassin de Marennes (intercommunautaire)	Qualité tourisme Famille Plus Accueil vélo Tourisme et Handicap Étiquette environnementale Assiette Saveurs Marennes-Oléron Sensibilisation des professionnels aux labels Label Vignobles & Découvertes OT de catégorie 1
Destination La Rochelle (La Rochelle Tourisme et Évènements & Office de tourisme communautaire de Châtelaillon-Plage)	La Rochelle Tourisme & Évènements - Qualité Tourisme - Tourisme et Handicap - Label La Vélodyssée - Certifié ISO 9001 et ISO 14001 - OT de catégorie 1 Office de Tourisme de Châtelaillon-Plage - Qualité Tourisme - Tourisme et Handicap - Label La Vélodyssée - OT de catégorie 1 Destination La Rochelle : - La Rochelle Territoire Zéro Carbone - Projet label « Destination Internationale Responsable » - Projet ISO 20121 – Évènementiel responsable Accompagnement des prestataires vers la labellisation et le classement
Destination Île de Ré	Qualité tourisme Tourisme et Handicap Famille Plus Label Villes & Pays d'Art & d'Histoire Villages de pierres et d'eaux Plus beaux villages de France Patrimoine mondial UNESCO Villes et villages étoilés Fédération française des stations vertes de vacances et des villages de neige Cittaslow OT de catégorie 1

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

Rochefort Océan	Qualité tourisme Tourisme et Handicap Villes & Pays d'Art et d'Histoire Destination Nautique Certifiée Grand Site Estuaire de la Charente Arsenal de Rochefort 2 zones Natura 2000 Agenda 22 OT de catégorie 1
Destination Royan Atlantique	Qualité tourisme Tourisme et Handicap Accueil vélo Label Vélodyssée Politique de développement durable Démarche de qualité des eaux de baignade Plages Pavillon bleu OT de catégorie 1
Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin	Tourisme et Handicap Démarches Qualité et Labels Bornes électriques Circuits courts Grand Site de France du Marais poitevin Valeurs Parc naturel régional OT de catégorie 2

À RETENIR

Un territoire attractif pour le tourisme de par la diversité de ses attraits naturels et culturels.

Un tourisme principalement français et fidèle, avec certains territoires plus attractifs pour la clientèle étrangère.

Une capacité d'hébergement inégale sur le territoire et une saisonnalité très marquée.

Des filières engagées sur différentes thématiques du tourisme durable, avec une marge de progression potentielle élevée en termes de labellisation.

Une dynamique touristique locale qui valorise les atouts naturels du territoire, avec une volonté d'inciter aux pratiques touristiques durables.

2.4. Entretiens avec les acteurs

Au cours des mois d'avril, mai et juin 2020, des entretiens dirigés en groupe (de 2 à 4 personnes) ont été réalisés auprès des EPCI constituant le territoire test des îles et du littoral charentais et auprès du Département de la Charente-Maritime (tableau 8). Chaque entretien regroupait les compétences tourisme et environnement, que ce soit au sein de la collectivité ou de l'office de tourisme, selon le contexte et la dynamique locale. La durée moyenne de ces entretiens était de 2 heures.

Tableau 8 Groupes de discussion par collectivité présentes sur le territoire-test

Dénomination	Date	Nombre de participants
CdC de l'Île d'Oléron	23 avril 2020 (IOBM)	4 (IOBM)
CdC du Bassin de Marennes		
CdA Royan Atlantique	7 mai 2020	2
CdA Rochefort Océan	29 avril 2020	3
CdA de La Rochelle	5 mai 2020	3
CdC de l'Île de Ré	11 juin 2020	3
CdC Aunis Atlantique	4 juin 2020	4
Département Charente Maritime	3 juillet 2020	3

L'animation en groupe visait à affiner le diagnostic territorial en y incorporant le point de vue des acteurs de chaque collectivité. Le guide d'entretien est en annexe D. Il traitait à la fois des enjeux globaux des territoires et des enjeux plus spécifiques, liés au tourisme durable. Les questions amenaient aussi les participants à s'exprimer sur les forces et les faiblesses de leur territoire, et à identifier les leviers et les freins pour tendre vers un tourisme durable. Enfin, pour tenir compte du contexte inédit actuel, une question abordait les conséquences de la crise du Covid-19 sur l'activité touristique et l'identification de clés de relance pour le secteur. L'annexe E présente de façon synthétique les réponses aux questions par les participants aux groupes.

À RETENIR

Un éclairage sur les préoccupations des acteurs locaux, qui confirme la pertinence de renforcer un tourisme durable sur le territoire.

Enjeux du territoire

- ✓ Les principaux enjeux mentionnés par les participants s'articulent autour de la diversification de l'économie, de la mobilité, des énergies propres, de la gestion des déchets et de la préservation des zones naturelles.
- ✓ Le territoire des Îles et le littoral charentais apparaît tributaire de l'économie tertiaire, dont fait partie le tourisme, particulièrement touché par la crise du Covid-19. Cette vulnérabilité révélée, en plus de la saisonnalité forte de l'industrie touristique, en font un enjeu majeur pour l'économie locale.
- ✓ Par ailleurs, au vue de la congestion routière subie en haute saison et la surconsommation d'énergie et la quantité de déchets générés par les visiteurs, les enjeux de la mobilité, de transition énergétique et d'écologie circulaire transpercent le discours des acteurs.
- ✓ Pour ce qui est de la préservation des espaces naturels et sensibles, l'enjeu est d'autant plus grand qu'il apparaît contradictoire au développement du tourisme. Une piste de solution avancée recommande la sensibilisation des visiteurs à la fragilité du territoire, tout en veillant à ne pas tomber dans la culpabilisation.

Tourisme durable

- ✓ L'idée de développer le territoire dans le respect des limites de son environnement s'impose comme fil conducteur entre les politiques environnementales et le tourisme durable.
- ✓ Le tourisme durable arrive en écho aux enjeux globaux, s'incorporant dans, ou orientant même certaines démarches sur les territoires.
- ✓ Les grands projets (Parc naturels régionaux, Grands Sites de France) intègrent systématiquement dans leur programme, la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine naturel ou humain, tout en considérant l'équilibre des flux de visiteurs.
- ✓ La mise à disposition d'infrastructures cyclables, de vélos en location, de transports en communs et de navettes locales pour les habitants et les touristes témoignent d'une prise de conscience et d'actions concrètes en la matière.
- ✓ La sobriété est aussi sous-entendue dans les thématiques mentionnées par les participants, qu'elle soit énergétique, numérique, matérielle ou alimentaire.

- ✓ Pour les acteurs du territoires, l'articulation est à parfaire entre les politiques en place et l'opérationnalisation du tourisme durable, que ce soit en raccordant des actions spécifiques aux projets TEPOS, aux politiques de gestion des déchets ou aux initiatives d'approvisionnement local ou de circuits courts (PAT).

Forces

- ✓ Un consensus ressort autour de la force que représente la qualité de vie sur le littoral charentais pour ses habitants, appréciant le calme et le rythme apaisé de ce territoire.
- ✓ La diversité des paysages et la présence de grands espaces naturels sont autant de forces reconnues par les participants aux groupes, à la fois appropriées par les habitants que valorisables auprès des visiteurs.
- ✓ Cette nature participe donc à l'attractivité du territoire, avec un tourisme balnéaire particulièrement développé et une offre patrimoniale et culturelle importante. L'accessibilité géographique, la fidélité des clientèles et le tourisme de proximité sont autant de forces du territoire.
- ✓ La provenance principalement française de la clientèle (83 %) est aussi une force, particulièrement dans le contexte du coronavirus compte tenu de ses conséquences sur la saison estivale 2020.
- ✓ On peut y ajouter un éventail de produits du terroir et une gastronomie locale appréciée par les visiteurs.
- ✓ Certains EPCI démontrent une volonté politique particulièrement assumée en matière de tourisme durable, avec comme corolaire des dispositifs orientés vers les professionnels. On peut citer les exemples du « Label des entreprises responsables » ou de « L'assiette saveurs Marennes-Oléron ».

Faiblesses

- ✓ La principale faiblesse identifiée du territoire lors des groupes de discussion est la forte saisonnalité du tourisme, occasionnant de nombreuses nuisances à la haute saison (ex : concentration, congestion routière), et une quasi inactivité le reste de l'année.
- ✓ La part des résidences secondaires étant considérable, notamment sur les îles (60 %) et dans le Royannais (44 %), cette saisonnalité a des conséquences sociales et économiques importantes pour les riverains.
- ✓ Les déplacements des visiteurs s'ancrent notamment dans cette problématique, avec une offre de mobilité retro-littoral quasi absente et une part encore trop grande de visiteurs tenace au « tout voiture ».
- ✓ Une autre faiblesse ressortant des entretiens est la qualité inégale des hébergements, qui gagnerait à s'améliorer (mise à niveau) et/ou à s'engager dans des labels environnementaux.
- ✓ D'autres manques identifiés sont liés aux outils d'interprétation et de découverte, qui permettraient de mettre en valeur et sensibiliser les touristes envers la fragilité des territoires visités.
- ✓ Une faiblesse ressort en termes de communication, à la fois sur l'offre de mobilité en place sur les différentes collectivités, que sur la marque de la destination et son caractère identitaire.

Leviers

- ✓ La volonté des acteurs, se traduisant par un engagement fort et une coordination réelle des efforts, apparaît déterminante comme levier pour tendre vers un tourisme durable.
- ✓ La pédagogie auprès de tous les publics et la communication d'un argumentaire solide (ex : fragilité du territoire, le vivre plutôt que le consommer) sont aussi des éléments mentionnés comme essentiels à la concrétisation d'un tourisme durable.
- ✓ Les participants entrevoient également l'utilisation des grands projets comme autant de leviers pour mobiliser les acteurs, en raison des valeurs qu'ils véhiculent (ex : Grands Sites de France, Parcs naturels régionaux, Projet « Briqueterie »).
- ✓ D'autres leviers sont identifiés, comme l'élargissement des ailes de saison qui permettraient de désengorger les sites l'été.
- ✓ L'établissement d'une norme ou d'un référentiel est aussi mentionné.

Freins

- ✓ La saisonnalité de l'activité touristique s'impose comme frein majeur au développement du tourisme durable, en raison de la complexité pour les professionnels de mettre en œuvre et poursuivre de actions vertueuses alors qu'ils sont surchargés en haute saison. Autrement dit, il faudrait d'abord réussir à étaler la demande dans le temps pour prétendre à une réelle dynamique de tourisme durable. A défaut de changer les rythmes scolaires et professionnels, ce frein commande la construction de solutions techniques innovantes, à la fois efficaces et simples à mettre en œuvre. L'étalement de la demande pour les populations moins sujettes à ces rythmes (personnes âgées et les couples sans enfants) est aussi une piste envisageable.
- ✓ Les questions relatives aux investissements requis pour les professionnels du tourisme et à la lourdeur des processus sont aussi identifiées comme épineuses.
- ✓ Les difficultés de travail en commun doivent également être surmontées pour arriver à un positionnement clair et cohérent pour l'ensemble des acteurs.
- ✓ Il est aussi mentionné que la principale raison de l'inertie des professionnels vient du fait que leur clientèle leur semble acquise. Ils ne voient donc pas l'utilité de faire des efforts pour pérenniser leur activité. Là encore, un argumentaire fort devra être élaboré pour élargir la vision des choses, notamment l'enjeux de la préservation de la destination et de son attractivité, qui souffrira rapidement d'une détérioration si rien n'est fait.

Conséquences du Covid-19 et clés de relance

- ✓ La crise sanitaire a eu et aura encore des impacts économiques considérables sur les entreprises et associations touristiques. Elle occasionne de nombreux ralentissements dans les projets.
- ✓ La dépendance de certains territoires à l'industrie touristique a révélé leur vulnérabilité et le besoin de diversifier l'économie, de se réinventer, d'avoir un tourisme plus raisonné.
- ✓ Des cellules de crise se sont créées à différentes échelles de collectivités (EPCI, Départements, Région) pour accompagner les professionnels et les informer au mieux.
- ✓ Une pression particulière sur la gestion des déchets est observée, notamment sur l'Île d'Oléron.
- ✓ On distingue une prise de conscience environnementale chez certains acteurs du tourisme, voire une légitimation du tourisme durable, bien que ce ne soit pas une priorité immédiate étant donné la situation de crise. Néanmoins, les actions de développement durable apparaissent confortées (ex : Zéro Flyers).
- ✓ Une dynamique positive s'est créée au niveau local, notamment dans les échanges entre les agriculteurs ou producteurs locaux et les consommateurs.
- ✓ Vu le manque à gagner du début de saison estivale pour les hébergeurs et restaurateurs et l'incertitude quant au taux de remplissage cet été, des professionnels réfléchissent déjà à prolonger l'activité sur l'arrière-saison. Il apparaît alors incontournable de promouvoir les activités autres que balnéaires.
- ✓ Le manque de visibilité quant à l'ouverture des frontières et l'évolution de la pandémie fait ressortir l'importance de proposer une alternative de proximité aux visiteurs français, en s'appuyant sur des clientèles locales, voire d'hyper proximité.
- ✓ Les clientèles estivales auront besoin de garanties (ex : sécurité, hygiène, valeurs) et d'informations. La gestion des équipements sanitaires jetables (ex : masques, gants…) sera tout un défi pour les acteurs et apparaît même contradictoire au tourisme durable.
- ✓ Pour soutenir le tourisme, Charentes Tourisme a notamment mis sur pied des bons de 100€ destinés aux vacanciers qui séjourneront au minimum 2 nuits en Charente-Maritime (ou en Charente), auront mangé dans un restaurant traditionnel et découvert une activité de loisirs.

À RETENIR

Des acteurs du tourisme et de l'environnement favorables au projet interfilière de tourisme durable sur le territoire des îles et du littoral charentais. Bien articulée aux politiques locales, la démarche est perçue comme pouvant participer au dynamisme économique et social du territoire.

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

3. Analyse à partir de la méthode AFOM

L'analyse de la documentation et du discours des acteurs a été effectuée à l'aide de la méthode dite AFOM (atouts, faiblesses, opportunités et menaces). Cette méthode permet de dégager les éléments significatifs ressortant des matériaux collectés, d'établir une hiérarchie entre les variables et d'en présenter un portrait synthétique. Sur la base de cette analyse, il sera possible d'identifier des pistes d'actions permettant de capitaliser sur les forces, corriger les faiblesses, saisir les opportunités (ou utiliser les leviers) et surmonter les freins (ou contrer les menaces).

Figure 2 Analyse AFOM du tourisme durable sur les Îles et le littoral charentais

ATOUTS
Diversité de l'offre
Grands espaces et beauté des plages
Qualité de vie
Engagements politiques
Véloroutes
Gastronomie
Accessibilité
Clientèle française

FAIBLESSES
Qualité de l'hébergement inégale
Saisonnalité forte
Concentration sur la côte et congestion routière
Mobilité rétro-littorale
Coordination entre certains acteurs
Faible niveau de labellisations environnementales
Méconnaissance des aides disponibles

OPPORTUNITES (LEVIERS)
Projets Grands Sites, PNR, Briqueterie
TEPOS, PCAET, Zéro déchet, Zéro carbone
RI tourisme et dispositifs ADEME
Mise en réseau des acteurs
Pédagogie et sensibilisation
Travail en commun autour de la communication
Renouveler l'image de la destination

MENACES (FREINS)
Crise sanitaire et mesures d'hygiènes
Absence de politique commune sur le littoral
Risque de submersion et d'érosion
Surcoût des investissements pour les professionnels
Réticences de certains acteurs
Perception d'une clientèle acquise
Temps long des projets

- ✓ La diversité de l'offre touristique sur les Îles et le littoral charentais est définitivement un **atout** du territoire, jumelé aux grands espaces et à la qualité de vie ainsi qu'à la beauté des plages. Les engagements politiques assumés en matière d'environnement, notamment sur l'Île d'Oléron et le Bassin de Marennes ou sur l'agglomération de La Rochelle, renforcent ces atouts, puisqu'ils veillent à leur préservation et à leurs équilibres. La desserte en véloroutes sur l'ensemble du territoire, la gastronomie locale et la provenance essentiellement française des visiteurs (83 %) sont autant de forces propices à une dynamique de tourisme durable.

- ✓ La variabilité de la qualité de l'hébergement est une **faiblesse** majeure du territoire, qui gagnerait à améliorer son offre, notamment en veillant à incorporer la notion de rénovation thermique dans les projets. La forte saisonnalité, les désagréments de la congestion routière, la concentration de l'hébergement sur la côte et les difficultés de mobilité rétro-littorale sont autant de faiblesses du territoire, pour lesquelles la perspective d'un tourisme durable donne espoir. Il ressort sur certaines collectivités une faible coordination des acteurs dans les projets touristiques ainsi qu'un niveau de labellisation peu élevé.

- ✓ Parmi les **leviers** identifiés, les différents projets à vocation à la fois de préservation et de valorisation, comme les projets Grand Site, de PNR ou la Briqueterie représentent des opportunités pour déclencher une dynamique de tourisme durable, en raison des valeurs qu'ils véhiculent. Aussi, les démarches de transition écologique enclenchées sur les différents EPCI (TEPOS, PCAET, Zéro déchet, Zéro carbone) sont autant de dispositifs permettant de justifier les opérations collectives et stimuler l'adhésion. Le règlement touristique de la Région Nouvelle-Aquitaine et les dispositifs ADEME sont aussi des leviers potentiels pour corriger les faiblesses en termes d'équipement d'hébergement, pour étaler la saison et pour inciter à différentes

actions vertueuses. Aussi, le tourisme durable apparaît en lui-même comme une opportunité de mettre en réseau les acteurs, de faire de la pédagogie et de la sensibilisation, de travailler en commun autour de la communication et de renouveler l'image de la destination.

- ✓ La crise sanitaire du Covid-19 et les mesures d'hygiène qui s'imposent portent un coup extrêmement dur à l'industrie touristique et menacent la survie de plusieurs entreprises et associations du secteur. Les protocoles sanitaires incitant à l'utilisation de matériels jetables apparaît notamment contradictoire à la logique de tourisme durable.

  Par ailleurs, les difficultés de travail en commun entre les collectivités et l'absence de politiques partagées sur le littoral sont défavorables aux initiatives de tourisme durable. Seul le Plan Digue (Charente-Maritime), destiné à anticiper et adapter le territoire face aux risques de submersion et d'érosion, rassemble les acteurs des différentes collectivités.

  Pour les professionnels, le principal frein est le surcoût des investissements pouvant être associés à la démarche. Cela est encore plus vrai devant la réticence, voire l'inertie, de certains acteurs face à ce genre d'engagements et la perception d'une clientèle acquise. Ces défis importants, une fois surmontés, pourraient se transformer en levier permettant littéralement d'accélérer la transition.

À RETENIR

Une beauté du littoral, une diversité des paysages et des activités douces à mettre en avant, joint à un discours de sensibilisation.

Un besoin de rénovation du bâti et une concentration dans le temps et l'espace du tourisme qui gagnerait à être étalée.

Des grands projets et des politiques environnementales fortes pouvant servir de leviers pour mettre les acteurs en réseau.

Des normes sanitaires à adapter au tourisme durable.

Une réticence de certains acteurs au développement durable qui rendent la mobilisation difficile.

Des arguments forts et chiffrés, doublés d'une politique de tourisme durable commune, permettront de rallier et de densifier l'engagement des professionnels du tourisme.

4. Propositions d'actions

Un diagnostic territorial a été mené sur chacun des territoires d'expérimentation de la mission interfilière de tourisme durable, que sont les Îles et le littoral charentais et la Basse Vallée de la Vézère. L'analyse des observations ressortant des deux diagnostics amène à constater la convergence des problématiques. Les constats généraux et les axes d'intervention proposés sont ainsi similaires pour les deux territoires-tests. En revanche, nous préconisons d'employer des leviers différents pour enclencher une dynamique locale et mobiliser les professionnels et acteurs des territoires.

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît essentiel pour le territoire d'expérimentation que représente les Îles et le littoral charentais :

- ✓ De renforcer une dynamique commune d'acteurs vers un tourisme durable ;
- ✓ De rendre l'offre touristique exemplaire pour encourager un tourisme plus harmonieux pour l'environnement et la société ;
- ✓ De veiller à la qualification de l'hébergement et de la restauration, en y intégrant une perspective écologique ;
- ✓ De repenser les formes de tourisme, avec une dominance de retombées locales ;
- ✓ De s'appuyer sur les opportunités et les politiques environnementales phares ;
- ✓ De sensibiliser les visiteurs à la qualité du territoire accueillant ;
- ✓ De placer l'environnement au cœur de la promotion touristique ;
- ✓ De communiquer sur les mobilités douces et la préservation de la qualité de l'environnement ;
- ✓ D'établir des lignes structurantes et de les décliner suivant la disparité des territoires.

Deux axes majeurs ressortent comme propositions d'actions. Ces axes ont à la fois leur pertinence à l'échelle du territoire des îles et du littoral charentais, qu'à celle des EPCI qui le compose. En effet, elles peuvent être réfléchies dans leur ensemble, tout en mobilisant les leviers locaux pour assurer leur mise en application. A termes, il pourrait être intéressant de raccorder ces démarches aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU afin d'en saisir toute la portée.

Axe 1 : Renforcer la qualité de l'offre d'hébergement, notamment dans une optique de transition écologique, pour un tourisme plus respectueux de l'environnement.

L'analyse a montré une offre d'hébergements vieillissante sur certaines parties du territoire. La montée en qualification des établissements d'accueil devra reposer sur une logique de rénovation thermique, de normes environnementales, d'éco-conditionnalités, d'économies de ressources et d'accessibilité pour tous (Tourisme et Handicap). Il faudra capitaliser sur les engagements politiques en cours au sein des collectivités, sur les dispositifs d'aides Région, ADEME, nationaux et autres pour densifier la participation aux actions. Cela permettra de lever les freins liés à la lourdeur des investissements, qui apparaissent majeurs et reviennent régulièrement. Une opération collective, d'envergure et rassembleuse, apparaît nécessaire pour engager une dynamique exemplaire, avec certains objectifs de labellisation à la clé.

Pour les professionnels du tourisme social, de l'hôtellerie-restauration et de l'hôtellerie de plein air, cela signifie « tendre vers l'exemplarité » en :

- ✓ Utilisant les dispositifs d'aides au niveau régional et national pour accompagner les projets de rénovations du bâti (ex : RI tourisme, bâtiment du futur, PEE, CEE) ;
- ✓ Favorisant les matériaux sains et les entrepreneurs locaux pour les travaux et l'entretien dans la mesure du possible ;
- ✓ Adhérant aux opérations collectives qui visent la réduction de consommation des fluides et le développement des énergies renouvelables (ex : Fonds de chaleur, AAP Région) ;
- ✓ Raccordant les actions aux objectifs des programmes TEPOS, des projets Zéro Carbone, des PCAET ou tout autre projet de territoire ;
- ✓ Communiquant sur la démarche et participant aux échanges de bonnes pratiques ;
- ✓ En intégrant la dynamique de circuits-courts et de respect de l'environnement dans l'approvisionnement (ex : alimentation, produits de nettoyage, linge de lit, ameublement) ;
- ✓ S'engageant dans une démarche de labellisation ou de certification.

Axe 2 : Miser sur la qualité de vie, les espaces naturels, les infrastructures de mobilité douce et les produits du terroir pour étaler la demande dans le temps et diversifier les clientèles.

La valeur environnementale des différentes destinations présentes sur les Îles et le littoral charentais gagnerait à être davantage mise en avant dans un souci de sensibiliser les visiteurs et de les amener vers des pratiques touristiques plus douces et qualitatives. Un travail en commun pourra être fait autour de la communication et l'image globale du territoire, ce qui amènera un rassemblement des forces vives et ralliera certains acteurs réfractaires à percevoir les bénéfices d'un tourisme plus durable, spécialement en mettant en avant l'allongement potentiel des ailes de saisons et la dynamisation de l'économie locale.

Pour les professionnels du tourisme social, de l'hôtellerie-restauration et de l'hôtellerie de plein air, cela signifierait de renforcer leur caractère « ambassadeur du territoire, de ses richesses naturelles et culturelles » en :

- ✓ Intégrant une gestion optimale des ordures ménagères et en appliquant de façon systématique les consignes de tri locales, tout en incitant l'implication des visiteurs dans la démarche ;
- ✓ Vendant des produits locaux ou en relayant l'information vers les produits du terroir et les marchés de proximité ;
- ✓ Informant sur les Échappées natures, les espaces Natura 2000 ou la trame verte et bleue ;
- ✓ Sensibilisant à la biodiversité locale et la fragilité des milieux, notamment via le tissu associatif et les guides pratiques (ex : Pêche à pied, J'adopte un homard) ;
- ✓ Favorisant la connaissance des véloroutes et en mettant à disposition des clients des vélos et des kits de réparation ;
- ✓ Communiquant sur les navettes, les parkings relais et les options de transport en commun disponibles pour les visiteurs (ex : RespiRé, Navette estivale) ;
- ✓ S'investissant dans les projets Grands Sites et PNR et en veillant à leur rayonnement ;
- ✓ Invitant la clientèle à venir hors-saison pour découvrir les trésors cachés du territoire.

5. Conclusion

Le présent diagnostic territorial avait pour vocation de dresser un portrait des politiques locales menées en matière de développement durable sur les îles et le littoral charentais, tout en interrogeant la place du tourisme durable dans l'action publique. Cette meilleure connaissance du territoire permettra au projet interfilière d'ancrer la mise en œuvre de ses actions collectives dans la dynamique locale, en arrimant les dispositifs aux politiques en place. Un rapprochement entre les deux diagnostics territoriaux a permis d'établir des constats et axes de travail communs, avec une adaptation locale.

Ce diagnostic amène à constater la détermination des îles et du littoral charentais à accueillir sur leur territoire un tourisme plus vertueux, moins fragilisant et résolument plus durable d'un point de vue économique, social et environnemental. Les politiques et les outils développés au fil des années témoignent de cette volonté d'action, remontant bien avant la crise du Covid-19.

De nombreux atouts du territoire sont ainsi révélés, notamment quant à la diversité de son offre touristique, ainsi qu'aux grands espaces et la beauté de ses plages. Les faiblesses, principalement liées à la saisonnalité du tourisme, révèlent une qualité d'hébergement inégale et un besoin d'investissement important pour mettre à niveau l'offre, une concentration sur la côte et une congestion routière irritante pour la population ainsi qu'un besoin de mieux coordonner le travail des acteurs. Les projets en cours et les politiques engagées sont autant de leviers à utiliser pour rallier les forces vives, tout comme les dispositifs existants à l'échelle régionale destinés à aider les professionnels dans leur démarche de tourisme durable. La mission interfilière se présente comme une occasion de sensibiliser les clientèles et les professionnels, construire des outils de communication communs et de renouveler l'image de la destination. Évidemment, la crise sanitaire et les risques climatiques doivent être anticipés au mieux. Il sera aussi essentiel de surmonter les réticences à l'aide d'un argumentaire solide et de transformer la perception d'un tourisme « acquis » comme une chance unique pour amener les vacanciers à respecter davantage l'environnement visité. Une politique fédératrice commune autour d'un projet de tourisme durable sur les Îles et le littoral charentais apparaît nécessaire.

Si le tourisme de proximité est devenu le mot d'ordre en France en 2020 avec la crise sanitaire, ce renouveau pourrait s'imposer en rupture du passé et permettre une impulsion remarquable de tourisme durable sur le territoire. Les plus optimistes estiment que c'est l'occasion de brasser à nouveau les cartes et revoir les acquis. D'autres disent plutôt que cette remise en question ne sera qu'éphémère. À nous, socio-professionnels et acteurs du territoire de conforter notre ambition vers un tourisme plus durable.

À l'issue de ce diagnostic, il est proposé de :

1) Renforcer la qualité de l'offre d'hébergement, notamment dans une optique de transition écologique ;
2) Miser sur la qualité de vie, les espaces naturels, les infrastructures de mobilité douce et les produits du terroir pour étaler la demande dans le temps et diversifier les clientèles.

Ces propositions d'actions sont complémentaires au diagnostic sectoriel rédigé en action 5 et mettent en relief la pertinence et le potentiel de renforcer la démarche de tourisme durable sur les Îles et le littoral charentais, tout comme sur la Basse Vallée de la Vézère. Dans les deux cas, c'est essentiellement l'exemplarité de l'industrie touristique et des collectivités locales qui engendrera une réelle appropriation de la démarche chez les visiteurs.

En plus de l'ambition régionale, l'ancrage local est, et restera, un levier d'action notable pour concrétiser la démarche de tourisme durable. En effet, si l'objectif pour la Nouvelle-Aquitaine de devenir la première destination de tourisme en France est clairement posé (SRDTL, 2018), c'est notamment à travers l'appropriation locale de la démarche, l'élaboration de politiques convergentes et l'optimisation des dispositifs existants par les professionnels que nous arriverons efficacement à nos fins.

Le 29 mai 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine annonçait un plan de reprise des activités de la filières tourisme, qui a notamment pour vocation de soutenir les professionnels. Il préconise, entre-autres, la création d'un Tourisme Lab régional, qui aura pour mission d'accompagner le développement de l'activité des entreprises par l'innovation avec l'expérimentation de solutions innovantes autour du thème « tourisme éco-responsable ».

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

Liste des acronymes

AAP : Appels à projets

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie

AFIGESE : Association Finances Gestion Évaluation des Collectivités Territoriales

AREC : Agence régionale d'évaluation environnement et climat

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CARA : Communauté d'agglomération de Royan Atlantique

CARO : Communauté d'agglomération de Rochefort Océan

CdA : Communauté d'agglomération

CdC : Communauté de communes

CEE : Certificats d'économies d'énergie

CRT NA : Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine

DD : Développement durable

DGE : Direction générale des entreprises

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

EPCI : Établissements publics de coopération intercommunale

GALPA : Groupe d'action locale pêche aquaculture Marennes Oléron

IOBM : Île d'Oléron Bassin de Marennes

FEADER : Fonds Européen Agricole et de Développement Rural

FNHPA : Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

NAHPA : Fédération Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de Plein Air (anciennement NAHPA)

NA : Nouvelle-Aquitaine

NOTT : Nouvelle organisation touristique des territoires

ODD : Objectifs de développement durable

OMT : Organisation mondiale du tourisme

ONU : Organisation des Nations Unies

PADD : Projet d'aménagement et de développement durable

PAPI : Programme d'actions et de prévention des inondations

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PEE : Prêt éco-énergie

PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural

PLH : Programme local de l'habitat

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

PLUiH : Plan local d'urbanisme intercommunal et Habitat

PNR : Parc naturel régional

Programme EVA : Programme d'Entretien et de Valorisation de l'Arbre

RI : Règlement d'intervention

RSE : Responsabilité sociale des entreprises

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SDENS : Schéma Départemental d'Espaces Naturels Sensibles

TEPOS : Territoires à Énergie Positive

TEPCV : Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte

TER : Territoire Économe en Ressource

UNAT NA : Union nationale des associations de tourisme en Nouvelle-Aquitaine

UMIHNA : Union de métiers et des industries de l'hôtellerie de la Nouvelle-Aquitaine

WTTC : World Travel & Tourism Council

MISSION INTERFILIÈRE TDNA* - DIAGNOSTIC TERRITORIAL - ÎLES ET LITTORAL CHARENTAIS

AOÛT 2020

MITDNA #3
ILC

PORTRAIT DU TERRITOIRE

ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Sources : INSEE, RP2016 ; France.comensis.com

Dénomination	Population	Nombre de communes
CdC de l'Île d'Oléron	22 324	8
CdC du Bassin de Marennes	15 403	6
CdA Royan Atlantique	84 277	33
CdA Rochefort Océan	62 288	25
CdA de La Rochelle	168 692	28
CdC de l'Île de Ré	17 455	10
CdC Aunis Atlantique	29 560	20

Territoire pluriel, à la fois urbain, rural et littoral.
Présence accentuée de résidences secondaires particulièrement sur les îles.
Variation positive de la population.
Économie tertiaire prégnante.
Forte dépendance à la voiture .

POLITIQUES LOCALES MENÉES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des **COLLECTIVITÉS LOCALES** engagées sur diverses thématiques (énergies renouvelables gestion des déchets, modes de déplacements doux préservation des espaces naturels) et à différents niveaux dans la transition écologique et sociale.

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL
AGENDA 21
GRANDS PROJETS, GRANDS SITES
PLAN PLAGE TERRITORIAL
PROJETS ALIMENTAIRES
DÉMARCHES TEPOS ET NOTT
ITINÉRAIRES CYCLABLES

Un **DÉPARTEMENT** responsable devant certains enjeux environnementaux, notamment la préservation et la biodiversité, la protection du littoral, la mobilité et l'alimentation locale.

ÉCHAPPÉES NATURE, EVA 17
PLAN DIGUES
PROGRAMMES LEADER
STRATÉGIE EN MATIÈRE DE TOURISME
PLATEFORME AGRILOCAL17

Des **RESSOURCES RÉGIONALES** nombreuses pouvant supporter les multiples facettes du tourisme durable pour les professionnels et les territoires (énergie, économie circulaire, etc.)

RÈGLEMENTS D'INTERVENTION EN TOURISME
NÉOTERRA, SRDTL, PRPGD, SRADDET, SR3V, FEUILLE DE ROUTE ALIMENTATION...
APPELS À PROJETS (ADEME, RÉGION, ETC.)
ÉTUDES, GUIDES ET PUBLICATIONS

DES DISPOSITIFS QUI CONSTITUENT AUTANT DE LEVIERS POUR ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DE TOURISME DURABLE SUR LE TERRITOIRE.

*TOURISME DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE
UNAT NA : Union nationale des associations de tourisme en Nouvelle-Aquitaine| UMIHNA : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de la Nouvelle-Aquitaine | NAHPA : Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de plein air

CONTACT :
MARYSE BOIVIN
CHARGÉE DE MISSION INTERFILIÈRE
06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr
https://twitter.com/Mission Tdna

1 / 3

MITDNA #3
ILC

MISSION INTERFILIÈRE TDNA* - DIAGNOSTIC TERRITORIAL - ÎLES ET LITTORAL CHARENTAIS

AOÛT 2020

PORTRAIT DU TERRITOIRE

ÉTAT DES LIEUX DU TOURISME

ATTRAITS

463 km de plages
5300 km de randonnée pédestre
Patrimoine UNESCO
Grands sites de France
Plus beaux villages de France
Petite cité de caractère
Parc naturel interrégional Marais Poitevin
Échappées nature | Véloroutes
Sites Nature 2000
Gastronomie locale | Événementiel

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

677 619 lits
(dont 31% marchand)
UNAT NA : 58 structures
UMIHNA : 212 hôtels et 1053 restaurants
NAHPA : 215 campings

LITS SUR LE TERRITOIRE-TEST

Royan Atlantique : 38%
île d'Oléron : 23%
Île de Ré : 18%
La Rochelle : 11%
Rochefort : 7%
Bassin de marennes : 2%
Aunis Atlantique : 1%

RÉPARTITION DES

- Un territoire attractif pour le tourisme (**5M** de visiteurs annuels) de par la diversité de ses attraits naturels et culturels.
- Un tourisme principalement **FRANÇAIS** et fidèle, avec certains territoires attirant particulièrement la **CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE**.
- Une capacité d'**HÉBERGEMENT INÉGALE** sur le territoire et une **SAISONNALITÉ** très marquée.
- Des filières engagées sur différentes thématiques du tourisme durable, avec une **MARGE DE PROGRESSION** potentielle élevée en termes de **LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE**.
- Une dynamique touristique locale qui valorise les **ATOUTS NATURELS DU TERRITOIRE**, avec une volonté d'inciter aux pratiques touristiques durables.

Sources : Charentes Tourisme, 2019 ; CRT NA, 2018 ; INSEE, 2016

ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Collectivité	Période
CdC de l'Île d'Oléron	**ENTRE AVRIL ET JUILLET 2020**
CdC du Bassin de Marennes	
CdA Royan Atlantique	
CdA Rochefort Océan	
CdA de La Rochelle	
CdC de l'Île de Ré	
CdC Aunis Atlantique	
Département Charente-Maritime	

- Entretiens dirigés en **GROUPE** de 2 à 4 personnes.
- Un total de **7 RÉUNIONS** en visioconférence.
- Chaque entretien regroupait les compétences **TOURISME** et **ENVIRONNEMENT**.
- Durée moyenne de **2 HEURES**.

UN ÉCLAIRAGE SUR LES PRÉOCCUPATIONS DES ACTEURS LOCAUX, QUI CONFIRME LA PERTINENCE DE RENFORCER UN TOURISME DURABLE SUR LE TERRITOIRE

BIEN ARTICULÉE AUX POLITIQUES LOCALES, LA DÉMARCHE INTERFILIÈRE EST PERÇUE COMME POUVANT PARTICIPER AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU TERRITOIRE.

*TOURISME DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE
UNAT NA : Union nationale des associations de tourisme en Nouvelle-Aquitaine| UMIHNA : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de la Nouvelle-Aquitaine | NAHPA : Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de plein air

CONTACT :
MARYSE BOIVIN
CHARGÉE DE MISSION INTERFILIÈRE
06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr
https://twitter.com/Mission Tdn a

2 / 3

MISSION INTERFILIÈRE TDNA* - DIAGNOSTIC TERRITORIAL - ÎLES ET LITTORAL CHARENTAIS

AOÛT 2020

IDENTIFICATION DES ENJEUX ET PRIORITÉS D'ACTION

ANALYSE AFOM DU TOURISME DURABLE SUR LES ÎLES ET LE LITTORAL CHARENTAIS

ATOUTS

- Diversité de l'offre
- Grands espaces et beauté des plages
- Qualité de vie
- Engagements politiques
- Véloroutes
- Gastronomie
- Accessibilité
- Clientèle française

FAIBLESSES

- Qualité de l'hébergement inégale
- Saisonnalité forte
- Concentration sur la côte et congestion routière
- Mobilité rétro-littorale
- Coordination entre certains acteurs
- Faible niveau de labellisations environnementales
- Méconnaissance des aides disponibles

OPPORTUNITES (LEVIERS)

- Grands Sites des France, PNR, Briqueterie
- TEPOS, PCAET, Zéro déchet, Zéro carbone
- RI tourisme et dispositifs ADEME
- Mise en réseau des acteurs
- Pédagogie et sensibilisation
- Travail en commun autour de la communication
- Renouveler l'image de la destination

MENACES (FREINS)

- Crise sanitaire et mesures d'hygiènes
- Absence de politique commune sur le littoral
- Risque de submersion et d'érosion
- Surcoût des investissements
- Réticences de certains acteurs
- Perception d'une clientèle acquise
- Temps long des projets

AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Axe 1

- **ÊTRE EXEMPLAIRE : renforcer la qualité de l'offre d'hébergement, notamment dans une optique de transition écologique, pour un tourisme plus respectueux de l'environnement.**

Axe 2

- **ÊTRE AMBASSADEUR : miser sur la qualité de vie, les espaces naturels, les infrastructures de mobilité douce et les produits du terroir pour étaler la demande dans le temps et diversifier les clientèles.**

CES PROPOSITIONS D'ACTIONS SONT COMPLÉMENTAIRES AU DIAGNOSTIC SECTORIEL RÉDIGÉ EN ACTION 5 ET METTENT EN RELIEF LA PERTINENCE ET LE POTENTIEL DE RENFORCER LA DÉMARCHE DE TOURISME DURABLE SUR LES ÎLES ET LE LITTORAL CHARENTAIS, TOUT COMME SUR LA BASSE VALLÉE DE LA VÉZÈRE.

*TOURISME DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE
UNAT NA : Union nationale des associations de tourisme en Nouvelle-Aquitaine| UMIHNA : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de la Nouvelle-Aquitaine | NAHPA : Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de plein air

CONTACT :
MARYSE BOIVIN
CHARGÉE DE MISSION INTERFILIÈRE
06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr
https://twitter.com/Mission Tdn a

3 / 3

Annexe B - Données socio-démographiques par intercommunalité

Population	CdC de l'Île d'Oléron (241700624)	CdC du Bassin de Marennes (241700699)	CdA Royan Atlantique (241700640)	CdA Rochefort Océan (200041762)	CdA de la Rochelle (241700434)	CdC de l'Île de Ré (241700459)	CdC Aunis Atlantique (200041499)	Charente-Maritime (17)
Population en 2016	22324	15403	82277	63288	168692	17455	29560	642191
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2016	128	84,7	136,2	150,2	515,9	204,6	67,1	93,6
Superficie (en km²)	174,4	181,9	603,9	421,4	327	85,3	440,5	6863,8
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	0,4	0,5	0,7	0	0,7	–0,4	2,1	0,5
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	–0,8	–0,5	–0,8	–0,1	–0,0	–0,6	0,5	–0,2
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	1,2	0,9	1,5	0,2	0,8	0,2	1,6	0,7
Nombre de ménages en 2016	11164	7105	41462	29419	83883	8194	11813	303096

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2019

Logement	CC de l'Île d'Oléron (241700624)	CC du Bassin de Marennes (241700699)	CA Royan Atlantique (241700640)	CA Rochefort Océan (200041762)	CA de la Rochelle (241700434)	CC de l'Île de Ré (241700459)	CC Aunis Atlantique (200041499)	Charente-Maritime (17)
Nombre total de logements en 2016	30709	9416	80157	37406	99147	22588	13828	427696
Part des résidences principales en 2016, en %	36,4	75,5	51,7	78,6	84,6	36,3	85,4	70,9
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2016, en %	59,5	17,1	43,5	13,8	9,4	60,8	6,4	21,9
Part des logements vacants en 2016, en %	4,2	7,4	4,8	7,6	6	2,9	8,2	7,2
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2016, en %	68,8	69,9	70,3	60,4	53	66,4	76,4	64,9

Source : Insee, RP2016 exploitation principale en géographie au 01/01/2019

Revenus	CC de l'Île d'Oléron (241700624)	CC du Bassin de Marennes (241700699)	CA Royan Atlantique (241700640)	CA Rochefort Océan (200041762)	CA de la Rochelle (241700434)	CC de l'Île de Ré (241700459)	CC Aunis Atlantique (200041499)	Charente-Maritime (17)
Nombre de ménages fiscaux en 2016	11411	6827	42737	28946	77168	8733	11757	294546
Part des ménages fiscaux imposés en 2016, en %	50,9	41,8	50,9	45,5	54,7	63,4	45,5	48,3
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2016, en euros	20573	19138	20799	19798	21745	23895	20244	20270
Taux de pauvreté en 2016, en %	12,8	14,2	12,6	14,7	11,9	9,8	9,7	13,4

Avertissement : Pour des raisons de secret statistique, certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés.
Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2019

Emploi – Chômage au sens du recensement	CC de l'Île d'Oléron (241700624)	CC du Bassin de Marennes (241700699)	CA Royan Atlantique (241700640)	CA Rochefort Océan (200041762)	CA de la Rochelle (241700434)	CC de l'Île de Ré (241700459)	CC Aunis Atlantique (200041499)	Charente-Maritime (17)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2016	7925	4269	25864	24612	75874	6292	5531	230479
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2016	72	72,7	70,6	74,1	71,3	70,8	80	73,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2016	16,8	15,6	15,9	16,5	15,3	13,9	11	14,7

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2019

Établissements	CC de l'Île d'Oléron (241700624)	CC du Bassin de Marennes (241700699)	CA Royan Atlantique (241700640)	CA Rochefort Océan (200041762)	CA de la Rochelle (241700434)	CC de l'Île de Ré (241700459)	CC Aunis Atlantique (200041499)	Charente-Maritime (17)
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015	3654	1562	10454	5915	19259	3663	2443	71799
Part de l'agriculture, en %	10,4	16,1	6,6	5,3	2,1	3,8	13,8	9,9
Part de l'industrie, en %	5,4	7,8	4,6	5,8	4,9	5,1	7,5	5,8
Part de la construction, en %	9,7	12,4	11,1	10,8	9,7	10,9	15,2	11
Part du commerce, transports et services divers, en %	65,1	53,5	66,1	62,8	68,7	71,5	51,1	60,6
dont commerce et réparation automobile, en %	18	19	19,4	19	17,1	17,6	13,9	17
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	9,4	10,2	11,6	15,2	14,6	8,7	12,3	12,8
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	24,6	25,1	23,6	22,5	22,2	21,4	20,3	23,5

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) en géographie au 01/01/2019

Déplacements (Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, 2016)	CC de l'Île d'Oléron (241700624)	CC du Bassin de Marennes (241700699)	CA Royan Atlantique (241700640)	CA Rochefort Océan (200041762)	CA de la Rochelle (241700434)	CC de l'Île de Ré (241700459)	CC Aunis Atlantique (200041499)	Charente-Maritime (17)
Pas de transport	6,1	5,1	5,5	6	3,9	6,7	5,2	5,4
Marche à pied	5,8	4,2	4	6,3	5,6	6,2	2,5	4,8
Deux roues	5,2	3,9	3,7	3,9	7,8	10,1	2,3	4,5
Voiture, camion, fourgonnette	82,1	85,6	85,4	80,4	75,8	74,9	88,6	82
Transports en commun	0,8	1,2	1,4	3,4	6,9	2,1	1,4	3,1

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

Tourisme	CdC de l'Île d'Oléron (241700624)		CdC du Bassin de Marennes (241700699)		CdA Royan Atlantique (241700640)		CdA Rochefort Océan (200041762)		CdA de la Rochelle (241700434)		CdC de l'Île de Ré (241700459)		CdC Aunis Atlantique (200041499)		Charente-Maritime (17)	
Nombre et capacité	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements	Structures	Lits/emplacements
Hôtels	32	741	3	60	56	1 141	20	574	66	2 932	40	963	1	5	274	7 563
1 étoile	2	41	0	0	4	38	0	0	4	284	1	6	0	0	12	438
2 étoiles	8	162	1	10	27	522	7	194	24	864	4	100	0	0	90	2 207
3 étoiles	11	278	2	50	14	393	8	298	21	1 037	23	539	0	0	93	2 965
4 étoiles	2	136	0	0	1	83	2	59	7	467	8	238	0	0	21	997
5 étoiles	0	0	0	0	0	0	0	0	1	54	2	61	0	0	4	155
Non classé	9	124	0	0	10	105	3	23	9	226	2	19	1	5	54	801
Campings	73	12 393	6	1 172	110	20 252	11	1 861	14	1 826	48	7 743	5	414	298	47 493
1 étoile	1	40	0	0	4	740	1	122	0	0	1	218	1	86	13	1 426
2 étoiles	17	2 439	2	209	28	2 661	1	70	4	307	15	1 676	2	107	73	7 693
3 étoiles	27	3 538	2	247	34	5 929	6	1 219	2	426	13	2 367	1	169	94	14 512
4 étoiles	17	3 734	0	0	27	9 668	2	400	5	983	16	2 898	0	0	69	17 988
5 étoiles	7	2 155	1	640	2	755	0	0	0	0	2	483	0	0	12	4 033
Non classé	4	487	1	76	15	499	1	50	3	110	1	101	1	52	37	1 841
Autres hébergements collectifs	16	3 729	0	0	22	6 416	7	2 544	11	2 918	13	4 414	0	0	79	21 721
Résidence de tourisme et hébergements assimilés	7	1 672	0	0	8	955	3	1 431	7	2 061	7	1 272	0	0	36	8 347
Village vacances - Maison familiale	9	2 057	0	0	14	5 461	2	884	3	625	6	3 142	0	0	39	12 825
Auberge de jeunesse - Centre sportif	0	0	0	0	0	0	2	229	1	232	0	0	0	0	4	549
Total	121	16 863	9	1 232	188	27 809	38	4 979	91	7 676	101	13 120	6	419	651	76 777

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2020.

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

SUPPORT D'ANIMATION

Je suis Maryse BOIVIN, chargée de mission pour l'interfilière tourisme, composée de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine, de l'UMIHNA et de la NAHPA*. Nos trois réseaux ont mis leurs efforts en commun pour rédiger un plan d'actions à destination des professionnels de l'hébergement touristique et de la restauration, avec le soutien de l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine. Deux territoires d'expérimentation ont été retenus pour le déploiement du programme d'actions : les Îles et le littoral charentais, en débutant par le pays de Marennes Oléron, ainsi que la Basse Vallée de la Vézère, associée principalement au Grand Site de France. Les périmètres ont été sélectionnés de manière à expérimenter aujourd'hui ce qui, demain, sera généralisé en Nouvelle-Aquitaine. En ce sens, une action en cours consiste en la réalisation d'un diagnostic territorial en matière de développement durable sur votre territoire. Pour compléter mes recherches, j'aimerais aborder quelques questions avec vous, acteurs de votre territoire.

*Anciennement FRHPA Aquitania.

Diagnostic territorial en matière de tourisme durable sur les territoires d'expérimentation

1. Globalement, quels sont les enjeux prioritaires de votre territoire ?
2. Comment le tourisme durable s'incorpore dans ces enjeux ?
3. Pourriez-vous préciser les forces de votre territoire ?
4. Quelles en sont ses faiblesses ?
5. Selon vous, quel sont les leviers et freins au développement d'un tourisme durable sur votre territoire ?
6. Quelles sont principales conséquences de la crise du COVID-19 sur votre territoire ? A votre avis, quelles sont les clés pour assurer une relance touristique réussie ?

Merci de votre précieuse collaboration.

UNAT Nouvelle-Aquitaine | Interfilière
67 rue de Marian, 33290 Blanquefort
Tel : 06.28.48.72.07
m.boivin@interfiliere-tourisme-na.fr

Annexe E - Synthèse des perceptions des acteurs du territoire

Question / Collectivités	CC de l'Île d'Oléron	CC du Bassin de Marennes	CC de l'Île de Ré	CA de la Rochelle	CA Rochefort Océan	CA Royan Atlantique	CC Aunis Atlantique	Charente-Maritime
1. Enjeux prioritaires	-Gestion des déchets -Consommation énergétique -Sensibilisation zones humides et marais -Entreprises écoresponsables -Lutte aux changements climatiques -Mobilité sur l'île -Entrée et sortie de l'île -Part élevé des résidences secondaires		-Vie à l'année -Équilibre développement et environnement -Identité rétaise et patrimoine -Pression touristique -Gestion des déchets -Mobilité	-Objectif zéro carbone -Énergie -Mobilité -Économie -Eau -Enseignement supérieur -Sobriété numérique -Culture	-Attractivité du territoire -Compétitivité touristique -Capital environnemental -Singularité du territoire -Culture littorale -Économie -Social	-Diversification de l'économie -Population vieillissante -Attractivité du territoire pour les jeunes -Mobilité	-Mobilité douce -Énergies renouvelables -Sobriété énergétique -Circuits courts -Sensibilisation aux écogestes	-Agriculture, forets, paysages -Produits locaux et circuits courts -Valorisation du label Ville et village fleuri -Végétalisation -Politique interne – échéance 2021 -Échappées nature -Épanouissement et bien être -Environnement -Mobilité -Littoral -Population saisonnière -Avant et arrière-saison -Déplacements -Déchets -Offre rétro littoral à développer -Patrimoine -Véloroute
2. Place du tourisme durable dans ces enjeux	-Dynamique PNR et Grand site -Saisonnalité forte : pression sur l'environnement -Qualité de la destination -Gestion des déchets dans les établissements d'accueil -Actions favorisant l'économie circulaire -Stabilisation de la main d'œuvre -Approvisionnement local et circuits courts -Actions solaire thermique -Étiquette environnementale -Mobilité douce durant le séjour -Navette plage en haute saison -Qualification de l'offre autour de la Vélodyssée		-Mobilité douces et alternatives -Péage du pont qui finance la politique environnementale -Milieux naturels protégés -Éducation relative à l'environnement avec les écogardes -Tourisme « sans flyers »	-TEPOS : lien de coordination technique -Services numériques innovants -Axe tourisme durable – zéro carbone -Mobilité des touristes -Adaptation	-Opération Grand Site de France -Gestion de la fréquentation -Modes doux de déplacement -Accompagnement des prestataires vers des labels -Pont transbordeur labélisé NF Environnement Sites de visite -Tourisme au service des acteurs économiques locaux	-Économie plurielle -Emphase qualité -Mobilité des touristes -Accueil vélo -Route des saveurs -Identité du territoire -Volonté de développer un label certifiant -Bac à marée	-Parcours vert -Tourisme de nature -Itinérance douce -Mobilité -Réduction des consommations -Produits locaux -Lutte au gaspillage -Habitudes plus saines	-Fil rouge de la stratégie triennale 2021-2023 départementale (avant covid) 1) Structurer 2) Accompagner 3) Valoriser et communiquer -Politique forte -Dynamique de transformation -Développer la demande -Restauration collective « Agrilocal17 » -Accompagner les restaurateurs -Faciliter le lien -Marque « Plus de 17 dans nos assiettes » (Chambre d'agriculture 17)
3. Forces du territoires (atouts)	-Volonté politique assumée -Mode de gouvernance -Attractivité liée au tourisme insulaire -Conscientisation de la ressource -Multiples attraits (espaces naturels, activités pleine nature, nautisme) -Gastronomie et terroir -Charte de qualité « Assiette saveur » -Label entreprises responsables -Francophonie -Tourisme et Handicap		-Environnement, paysages et patrimoine préservés -Éco gardes -Connaissance du milieu -Hébergement -Activités primaires	-Historique d'écologie urbaine -Diversité de l'offre touristique et événementiel -Offre de mobilité -Hébergement -Accessibilité (train) -Stratégie claire -Constats partagés	-Saison allongée -Structuration touristique -Diversité de l'offre (urbain, littoral, nature, patrimoine, musées, thermes, offre culturelle) - Vélodyssée et Flow Vélo -Tourisme et Handicap	-Paysages variés (océan et terre) -Qualité de vie -Clientèle fidèle -Rythme apaisé -Grands espaces -Naturellement préservé -Diversité types d'hébergement -Offre diversifiée	-Tourisme rural -Clientèle de proximité -Accès routier -Situation géographique -Calme, sérénité -Espaces naturels et préservation -Population jeune et sensibilisée -Appartenance au PNR -Stratégie énergétique	-Richesse événementielle -Douceur de vivre -Accessibilité -Aide à la performance économique : 80 % accompagnement, 20 % communications -Politique du département -Axes de progrès ciblés -Idée politique du département -Voie d'eau Fleuve Charente (navigabilité du fleuve) -Taux de résidences secondaire élevé :

							amène des services à l'année à la population -1er département label Tourisme et Handicap
4. Faiblesses du territoire	-Communication aux touristes -Capacité d'action -Concurrence infra territoire -Saisonnalité extrême -Manque de dynamisme événementiel -Marque non-connue -Sur fréquentation en haute saison	-Visiteurs peu sensibilisés -Tensions associées aux flux touristiques -Environnements marin et terrestre fragiles -Pas bon marché -Saisonnalité importante	-Mobilité rétro-littoral -Congestion et conflits d'usages -Communication sur l'offre de mobilité	-Capacité et qualité de l'hébergement -Courts séjours -Hébergement insolite -Manque d'outils de découverte -Déplacements touristiques difficile à l'été	-Parc d'hébergement inégal -Concentration sur la côte -Aucun établissement labélisé -Saisonnalité -Offre culturelle à développer -Tourisme balnéaire de masse	-Offre d'hébergement -Coordination des acteurs -Routes parfois difficilement praticables (sols meubles) -Valeur paysagère dévaluée -Hétérogénéité architecturale -Certaines pistes peu praticables, peu sécuritaires et peu agréables	-Saisonnalité -Transports en général -Travail avec les OT -Prévention au développement durable plus difficile auprès des résidents secondaires -Pas de liens entre les labels territoriaux et le tourisme, pas de passerelles
5. Leviers pour un tourisme durable	-Faire valoir l'identité insulaire -Image de la préservation des paysages -Engagement des services et des EPCI sur la thématique -Valoriser les acteurs engagés -Se démarquer auprès des clientèles -Développer le bon argumentaire -Lissage de la fréquentation -Être précurseurs d'actions novatrices -Modification des comportements -Proximité avec les professionnels, travail avec les collectivités. -Levier dynamique : projet PNR et Grand site	-Hébergeurs comme leviers pour sensibiliser les visiteurs -Travail sur les ailes de saisons avec les territoires voisins -Développer une communication forte et partagés pour sensibiliser à la fragilité du territoire -Se doter d'une politique de développement durable claire -Miser sur les clientèles étrangères plus sensibles à l'environnement	-Démarche Label « Destination internationale responsable » -Comité des acteurs touristiques -Réseau et coordination des acteurs -Communication -Portage politique	-Grand Site de France et projet PNR Marais de Brouage -Animation et mise en réseau des acteurs -Travail en commun -Amener le visiteur à rayonner -Se rattacher aux racines et à l'histoire du littoral (interaction terre-mer, homme-nature)	-Système de mise en valeur -Allonger la saison -Réseau d'ambassadeurs (résidences secondaires) -Amener à vivre plutôt que consommer le territoire -Renouveler la destination -Gestion des déchets -Prise en main des habitants	-Projet « Cité du vélo - Briqueterie » -Miser sir la marque parc (PNR) -Profiter de l'élan vers un tourisme durable -Développer une nouvelle norme pour le secteur -Communiquer sur les actions -Mouvement de fond fédérateur -Mise en réseau des acteurs -Dynamique de circuits courts	-Politiques existantes -Acteurs engagés ambassadeurs -Faire connaître les labélisés et acteurs exemplaires -Recréer du lien avec le territoire -Valorisation locale -Sensibilisation des structures -Organiser les partenariats avec le milieu agricole -Sensibiliser les clientèles -Se libérer des OTA -Financer des solutions qui correspondent aux besoins -Accompagner les investissements
6. Freins au tourisme durable	-Difficulté de mise en place d'actions généralisées en conséquences des flux -Clientèle touristique acquise : comment convaincre les professionnels ? -Étiquette environnementale : pas plus de clients -Acteurs peu ou pas sensibilisé ou concernés par le risque climatique	-Location saisonnières -Clientèle peu sensibilisée -Tourisme perçu comme acquis -Fermeture au tourisme durable de certains acteurs -Préservation du patrimoine incompatible avec les énergies renouvelables	-Traduction opérationnelle (technique, financier, structurel, temps, RH) -Changements politiques	-Inquiétudes des riverains face au développement du tourisme -Espaces privés (marais) -Flux de voitures (lien La Rochelle-Rochefort)	-Travail en commun difficile -Manque de communication et de vision globale -Peur de changer les choses -Réticences envers le transport en commun et réseau cyclable	-Temps long des projets -Besoins d'investissement -Surcoût pour les professionnels -Manque de positionnement clair et cohérent -Stratégie politique non affirmée -Adhésion des professionnels -Méconnaissance du tourisme durable -Cohérence avec la population locale	-Visibilité confuse Multitude d'initiatives -Financements doublés -Pic de saisonnalité -Logistique : faire du lien, massifier les commandes, faire tourner
7. Conséquences du COVID-19 et clés de relance touristique	-Impacts économiques considérables -Prise de conscience environnementale, mais pas une priorité pour les acteurs en situation de crise -Dynamique positive : producteurs locaux -Pression particulière sur les déchets	-Accueil à distance dans les OT -Tourisme « sans flyer » conforté -Souhait de prolonger l'activité sur l'arrière-saison, -Promotion accentuée à partir d'octobre -Promouvoir les activités autres que balnéaire	-Impacts économiques considérables -Prise de conscience environnementale -Légitimation du tourisme durable -Coordination -Information	-Impacts économiques considérables - Cellule de crise -S'appuyer sur des clientèles locales ou d'hyper proximité -Donner des garanties aux clientèles : sécurité, hygiène, valeurs…	-Impacts économiques considérables -Ralentissement des projets -Occasion de se réinventer -Plan d'urgence CARA -Dépendance au tourisme -Relance raisonnée	-Impacts économiques considérables -Moins de déplacements -Soutien au secteur -Relance de la consommation touristique -Proposer alternative de proximité	-Prise de conscience exacerbée -Aéroports et vols annulés : impacts sur les territoires -Usage du numérique et du télétravail -Risque sanitaire -Conditions d'accueil des travailleurs saisonniers

Bibliographie

AFIGESE. (2001). Glossaire de l'évaluation.

Atout France. (2011). *Tourisme et développement durable. De la connaissance des marchés à l'action marketing.* Paris : Atout France.

Atout France. (2013). *Choisir un label d'hébergement de tourisme durable. Panorama des démarches existantes.* Paris : Atout France.

Barnett, M.L. et Salomon, R.M. (2012). Does it pay to be really good? addressing the shape of the relationship between social and financial performance. *Strategic Management Journal, 33*(11), 1304-1320. doi: 10.1002/smj.1980.

Booking.com. (2019, 17 avril). Booking.com reveals key findings from its 2019 sustainable travel report. Récupéré de https://globalnews.booking.com/bookingcom-reveals-key-findings-from-its-2019-sustainable-travel-report

Brundtland, G.H. (1987). Notre avenir à tous. : Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies.

Cavicchioli, R., Ripple, W.J., Timmis, K.N., Azam, F., Bakken, L.R., Baylis, M., Behrenfeld, M.J., Boetius, A., Boyd, P.W., Classen, A.T., Crowther, T.W., Danovaro, R., Foreman, C.M., Huisman, J., Hutchins, D.A., Jansson, J.K., Karl, D.M. et Koskella, B. (2019). Scientists' warning to humanity: microorganisms and climate change. *Nature reviews. Microbiology, 17*(9), 569. doi: 10.1038/s41579-019-0222-5 Récupéré de https://www.nature.com/articles/s41579-019-0222-5#citeas

Comersis. (2020). Récupéré le 2020-03-08 de https://france.comersis.com/index.php

Concept Action Durable. (2017). *Stratégie d'accompagnement des filières touristiques de la région Nouvelle-Aquitaine vers un « tourisme durable »*.

Charentes Tourisme. (2019). *Chiffres Clés 2018 Charente et Charente-Maritime*. Récupéré de https://charentestourisme.com/wp-content/uploads/2019/10/Chiffres-clés-2019.pdf

CRT NA. (2018). *Les chiffres clés du tourisme en Nouvelle-Aquitaine*. Bordeaux : Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Récupéré de http://www.crt-nouvelle-aquitaine.com/Observatoire/Chiffres-cles

DGE. (2018). *Chiffres clés du tourisme. Édition 2018*. Direction générale des entreprises. Récupéré de https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/Chiffres_cles/Tourisme/2018-Chiffres-cles-du-tourisme.pdf

GIP Littoral. (2018). https://www.giplittoral.fr/revue/publication-de-fiches-sur-les-stratégies-locales-de-gestion-de-la-bande-côtière

INSEE. (2016). *RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie* au 01/01/2019. https://www.insee.fr/fr/statistiques

Néo Terra et Région Nouvelle-Aquitaine. (2019). *Néo Terra, accompagner et accélérer la transition*. Récupéré de https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/2019-07/Feuille_route_NEOTERRA_VF_BD.pdf

OMT et PNUE. (2005). Making Tourism more Sustainable: A Guide for Policy Makers. Récupéré de http://www.unep.fr/shared/publications/pdf/dtix0592xpa-tourismpolicyen.pdf

OMT. (2019). *Faits saillants du tourisme international Édition 2019*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme. Récupéré de https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421251

Région Nouvelle-Aquitaine. (2018a). *Le guide des aides en Nouvelle-Aquitaine*. https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/

Région Nouvelle-Aquitaine. (2018b). *Schéma régional pour le développement du Tourisme et des Loisirs*. Récupéré de https://issuu.com/conseilregional/docs/schema_nouvelle_aquitaine_tourisme

Région Nouvelle-Aquitaine. (2018c). *Feuille de route Régionale, Agriculture, Alimentation et territoires. Pour une alimentation durable en Nouvelle-Aquitaine* (2018-2020). Récupéré de : https://issuu.com/conseilregional/docs/synthese_fr_circuits_locaux_web

Région Nouvelle-Aquitaine. (2019). *Plan régional de prévention et de gestion des déchets. Synthèse de l'état des lieux.* Récupéré de : https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/2018-03/Etat_des_lieux %20du %20PRPGD %20Nouvelle-Aquitaine %20_ %20SYNTHESE.pdf

Région Nouvelle-Aquitaine. (2017). Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). https://www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/srdeii-region-fixe-cap.html

Région Nouvelle-Aquitaine. (2020). Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Récupéré de : https://www.nouvelle-aquitaine.fr/concertations-pour-co-construire-nouvelles-politiques-regionales/sraddet-ensemble-imaginons-nouvelle-aquitaine.html

Région Nouvelle-Aquitaine. (2017). Plan régional Santé-Environnement Nouvelle-Aquitaine. Récupéré de : https://www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/lancement-plan-regional-sante-environnement-nouvelle-aquitaine-2017-2021.html.

Région Nouvelle-Aquitaine. (2017). Plan Régional Pollinisateurs. Récupéré de https://www.pollinisateurs-nouvelle-aquitaine.fr/le-plan-regional-pollinisateurs/.

Région Nouvelle-Aquitaine. (2020). Schéma Régional des Véloroutes 2020-2030. A venir.

WTTC. (2019). *Travel & Tourism Economic Impact 2019 World*. London : World Travel & Tourism Council. Récupéré de https://www.wttc.org/-/media/files/reports/economic-impact-research/regions-2019/world2019.pdf

Sites web

ADEME
https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/

CdC de l'Île d'Oléron
https://www.cdc-oleron.com/

CdC du Bassin de Marennes
https://www.bassin-de-marennes.com/

CdA Royan Atlantique
https://www.agglo-royan.fr/

CdA Rochefort Océan
https://www.agglo-rochefortocean.fr/

CdA de La Rochelle
https://www.agglo-larochelle.fr/

CdC de l'Île de Ré
https://cdciledere.fr/

CdC Aunis Atlantique
https://www.aunisatlantique.fr/

CRT Nouvelle-Aquitaine
http://www.crt-nouvelle-aquitaine.com/

Charentes Tourisme | infiniment charente
https://www.infiniment-charentes.com/

Département de la Charente-Maritime
https://la.Charente-Maritime.fr/

Destination Royan Atlantique
https://www.royanatlantique.fr/espace-pro/

GIP Littoral
https://www.giplittoral.fr/

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin
https://www.aunis-maraispoitevin.com/

Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du bassin de Marennes (intercommunautaire)
https://www.ile-oleron-marennes.com/espace-pro/

Office de Tourisme de l'agglomération de La Rochelle
https://www.larochelle-tourisme.com/

Destination Île de Ré
https://partenaire.iledere.com/

Rochefort Océan
https://w.rochefort-ocean.com/espace-pro/

Région Nouvelle-Aquitaine
https://www.nouvelle-aquitaine.fr/

INSEE
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-241700699
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-241700459
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-241700434
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200041762
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-241700640
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200041499
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-17
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-75#chiffre-cle-5
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=FRANCE-1#chiffre-cle-5

Ressources complémentaires

AcclimaTerra, Le Treut, H. (dir). (2018a). *Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires*. (Région Nouvelle-Aquitaine éd.). Récupéré de http://www.acclimaterra.fr/uploads/2018/05/Rapport-AcclimaTerra.pdf

AcclimaTerra, Le Treut, H. (dir). (2018b). *AcclimaTerra. Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires – Synthèse*. (Région Nouvelle-Aquitaine éd.). Récupéré de http://www.acclimaterra.fr/uploads/2018/05/Synthese-AcclimaTerra.pdf

ADEME. (2016). *Alimentation et environnement. Champs d'actions pour les professionnels*. (Des clés pour agir). France : ADEME. Récupéré de https://www.ademe.fr/alimentation-environnement

ADEME. (2017). *Obligation tri 5 flux*. Angers : ADEME. Récupéré de https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets-obligation-tri-5-flux_010227.pdf

ADEME et CRESS. (2019). *L'ESS en Nouvelle-Aquitaine. Une économie de la transition écologique et énergétique*. Bordeaux : ADEME et Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine. Récupéré de https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/sites/default/files/panorama-ecologie-sociale-solidaire-nouvelle-aquitaine.pdf

Aides sociales. (2019). *Quelles sont les aides pour partir en vacances ? Comment financer une partie ou la totalité de vos vacances*. Consulté : https://www.aide-sociale.fr/aides-aux-vacances/.

AREC. (2020) *Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat*. de https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/

Bernard, V. et Monteau, A. (2019). *Guide pratique : Réduire le gaspillage alimentaire dans l'artisanat des métiers de bouche*. Bordeaux : ADEME, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine. Récupéré de reduire-gaspillage-alimentaire-artisanat-metiers-bouche-010961.pdf

CCI Vienne et CCI Deux-Sèvres. (2018). *Mon resto engagé. Livret de bonnes pratiques*. France : ADEME, DRAAF, CCI Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers, Grand Châtellerault, Communauté d'agglomération du niortais et Région Nouvelle-Aquitaine.

ECOBIOSE. (2020). *La biodiversité, une composante essentielle pour l'économie et la culture en Nouvelle-Aquitaine*. Région Nouvelle-Aquitaine. *Sous la direction de* Bretagnolles, V. et Delmas, O. (dir.). Récupéré de file:///C:/Users/33628/Desktop/Diag %20Territorial/France %20et %20monde/2020_ECOBIOSE_résumé_décideurs_jan2020.pdf
François-Lecompte, A., Prim-Allaz, I. et Durif, F. (2013). Le tourisme durable : les sept clés du succès. *Gestion, 38*(3), 84-96.

OCIRP. (2018). *Les chiffres-clés du handicap en France.* Consulté : https://www.ocirp.fr/actualites/les-chiffres-cles-du-handicap-en-france.

OMT. (2017). *Tourism and the Sustainable Development Goals - Journey to 2030*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme.

OMT et PNUE. (2008). *Climate change and tourism : responding to global challenges*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme, Programme des Nations Unies pour l'environnement.

OMT et UE. (2018). *European Union Tourism Trends*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme et Union Européenne. Récupéré de https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284419470

ONU. (2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York : Nations Unies. Récupéré de https://undocs.org/fr/A/RES/70/1

ONU. (2020) *17 objectifs pour sauver le monde*. Récupéré le 2020-03-09 de https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine et Pôle emploi. (2016). Le marché du travail lié au tourisme en Nouvelle-Aquitaine. Consulté : file:///C:/Users/33628/Desktop/Diag %20Territorial/Région/EMPLOI_etude_tourisme_nouvelle_aquitaine__pdf_ %20(1).pdf

Pôle emploi. (2019). *Enquête Besoins en Main-d'œuvre 2019*. Consulté : https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/geo?le=0&na=0&pp=2019&ss=1